



**NON AU PLQ QUARTIER
DE BOURGOGNE**

**2 AVRIL 2023 : GENÈVE SPÉCIAL ÉLECTIONS
LES CANDIDATS SOUTENUS PAR PIC-VERT**

n° 140 - Mars 2023

Association pour la propriété individuelle et pour
un habitat durable

Les aides auditives pour les plus exigeants

Mieux entendre, c'est mieux vivre !

***Les nouvelles technologies
à votre service pour une
meilleure mobilité et sécurité
contre l'isolement.***

NOVASON⁺
ACOUSTIQUE MÉDICALE
www.novason.ch



NovaSon Eaux-Vives

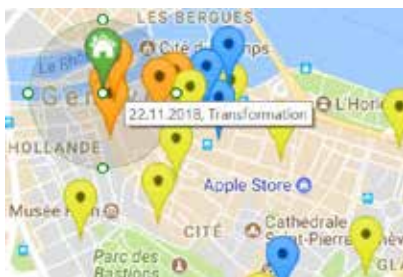
Rue de la Terrassière 42 - 1207 Genève
Tél. 022 840 27 40

NOUVEAU NovaSon Cornavin

Boulevard James-Fazy 10 - 1201 Genève
Tél. 022 738 38 33

NovaSon Champel

Plateau de Champel 34 - 1206 Genève
Tél. 022 347 47 66



PilierPublic.ch

Tout sur l'immobilier : projets de construction,
déclassements, ventes et abattage d'arbres !

La seule solution qui corrige les erreurs de la FAO
pour vous alerter des enquêtes publiques qui vous concernent !

«Un abattage d'arbres prévu à Thônex, mais annoncé à Lancy? Des numéros de parcelles erronés?
Les erreurs ne manquent pas.» (GHI du 20 janvier 2021, p. 3)

1 mois d'essai gratuit & sans engagement, et ensuite :

1 an acheté, 3 mois offerts *

* Offre réservée aux membres de Pic-Vert pas encore inscrits, valable jusqu'au 30 avril 2023
pour l'achat d'un abonnement « Privé » (prix annuel 23.90 au lieu de 33.90 francs pour « Privé +Info »).

Après votre achat, veuillez suivre ces instructions : www.pilierpublic.com/fr/pic-vert

IMPRESSUM



Association pour la propriété
individuelle et
pour un habitat durable
Pic-Vert Assprop Genève
8, place des Philosophes
1205 Genève
CCP 01-29971-8

COMITÉ GENÈVE

Michel Schmidt, *Président*
Alain Burri, *Vice-Président*
Frédéric Berney, *Trésorier*
Lauren Baddeley
Andreas Fabjan
Alain Gaumann
Marielena Gautrot
Christian Gottschall
Paul Hanna
Christina Meissner
Jean-Claude Michellod
Claude Miffon
Christophe Ogi
André Pfeffer

SECRÉTARIAT

Coralie Lachages
Linda Sémon

Organigramme complet :
geneve.assprop.ch

SECTION VAUD et autres cantons

Assprop Vaud
65, Grand'Rue – 1296 Coppet
vaud.assprop.ch

COMITÉ

Pierre Ricq, *Président*
Michel Schmidt, *Vice-Président*
Badr Berbar, *Trésorier*
Emmanuel La Roche
Yannis Eggert
Christophe Ricq
Sandra Cadei

Photo de couverture:
© G. Reyfer

Le journal paraît 4 fois par an

Rédaction :
Christina Meissner
Impression :
Atar Roto Presse SA, Genève
Publicité :
HP media SA
Marine Moreau
T. 022 786 70 00
077 474 11 77
marine@hpmedia.ch



SOMMAIRE

ACTUALITÉ

ELECTIONS CANTONALES 2 AVRIL 2023

6

QUALITÉ DE VIE

L'aspect humain et sociétal des zones villas et des nouveaux quartiers

14

TERRITOIRE

SITG, une mine d'informations

18

JARDIN

Au jardin: les vivaces ont le vent en poupe

20

LA PLUME EST À VOUS

Votation Ville de Genève uniquement

23

De l'air! J'étouffe

25

Vernier face à l'aménagement du territoire: Vert 0: Béton 1

26

Le quartier de Cointrin à nouveau menacé

27

Hommage à Madame Jeanne Blanchet décédée le 9 décembre 2022

33

ENERGIE

Un Pic-Vert à la COMpASE

38

FISCALITÉ

Déclaration d'impôts 2022:

Piqure de rappel concernant la fiscalité de votre bien immobilier

40

VOTRE ASSOCIATION

Assemblée Générale 2023 de Pic-Vert Assprop Genève

41

PIC D'OR ET PIC BETON

43



PIC-VERT ASSPROP

8, place des Philosophes - 1205 Genève

Administration et secrétariat: le matin de 8h30 à 12h30 (sauf le vendredi)

☎ 022 810 33 20

info@assprop.ch - www.assprop.ch

Permanences téléphoniques gratuites

NOTAIRES

Pour toutes questions et conseils relatifs au domaine notarial (achat, vente, succession servitudes, etc.) deux notaires sont à votre disposition par téléphone les jours suivants:

- Lundi de 14h à 17h
- Jeudi de 14h à 17h

Pour obtenir les coordonnées des notaires de notre permanence **merci de prendre contact avec notre secrétariat**

FISCALITÉ

Pour tous conseils fiscaux privés
Berney Associés, Expert en fiscalité immobilière

Le mardi de 14h à 16h

☎ 022 787 09 90

Email: fiscal@assprop.ch

JURIDIQUE

Pour toutes questions sur les droits de la propriété et sur l'aménagement du territoire.

Lundi et mercredi de 14h à 17h

☎ 022 592 52 70

Email: juridique@assprop.ch

ASSURANCES

Tous les jours 24h/24

☎ 022 338 03 10

Fax: 022 810 33 21

Email: info@lemanrisco.com

Web: www.lemanrisco.com

ARCHITECTE/ÉNERGIE

Pour tous conseils sur les aspects liés à la construction et à l'énergie du bâtiment, audit énergétique, rénovations ou solutions d'isolation, subventions, autorisations. Pour les cas plus complexes, mandats et expertises sur place à tarifs privilégiés.

Le lundi de 10h à 12h

☎ 022 777 16 18

Email: ogi@eco-logique.ch

Web: www.eco-logique.ch



Michel Schmidt
Président Pic-Vert
Assprop Genève



Lorsque vous lirez cet éditorial, vous serez sur le point de prendre une décision sur l'identité des personnes que vous souhaitez élire au sein du Conseil d'Etat et du Grand Conseil de notre Canton.

Au vu des nombreux défis qui nous attendent et que nous avons déjà relevés dans les précédents numéros du journal (réforme fiscale, réforme énergétique, défis environnementaux, augmentation du coût de la vie, modification du Plan directeur cantonal et des Plans directeurs communaux orientant l'aménagement du Canton, etc.)

vos votes seront très importants, pour ne pas dire le plus importants de ces dernières années.

Afin de vous permettre de prendre une décision éclairée, notre association a adressé un formulaire de questions aux candidats pour collecter leurs réponses et vous les retranscrire.

Vous trouverez le résultat de ces questions en page 10 et suivantes de ce journal. Je vous y renvoie pour une lecture attentive.

Je précise par ailleurs que quatre membres du Comité de l'association

se présentent (ou se représentent) au Grand Conseil. Leur photographie apparaît sur la page de couverture du journal. Je ne peux donc que vous encourager à accueillir favorablement ces candidatures, dans la mesure où nous pouvons être assurés de leur sensibilité à notre combat, vu leur participation active aux décisions prises par notre association au sein du Comité.

A notre sens, l'enjeu principal de ces élections réside dans le respect par nos élus de la volonté du corps électoral lorsque celle-ci a été exprimée clairement dans les urnes.

Ce respect est d'autant plus important qu'un grand nombre de votations récentes ont exprimé le « ras-le-bol » de la population genevoise concernant la densification galopante et jamais remise en cause de notre territoire.

Je vous renvoie aux votations sur les déclassements au Petit-Saconnex, à Pré-du-Stand au Grand-Saconnex ou à Cointrin Est et Ouest.

Plus particulièrement, concernant les deux périmètres de Cointrin Est et Ouest, le corps électoral a refusé très clairement une modifi-

 **Gindraux
Fenêtres**

100% suisse
Fabrication et pose par nos soins



Votre Fenêtrier® suisse depuis 1907

Route des Jeunes 41 – 1227 Carouge – geneve@gindraux.ch – 022 555 26 40

gindraux.ch

cation de zone à hauteur de 56% des votes des genevois et plus particulièrement 65% des votes des meyrinois.

Or, nous avons été informés récemment que la Ville de Meyrin prévoyait quand même, dans la modification de son Plan directeur communal, une modification de zone sur ces périmètres spécifiques...

Il est donc selon nous totalement inacceptable de passer outre la votation clairement exprimée le

9 février 2020, soit il y a deux années de cela.

Nous l'avons clairement exprimé à la Ville de Meyrin, comme cela ressort de notre courrier produit en page 28 du présent numéro.

Vous pourrez notamment y lire les arguments juridiques développés à l'encontre de ce déni de démocratie.

Dans le même ordre d'idée, nous considérons que le Plan directeur cantonal devrait également

être adapté en tenant compte de ces votations populaires et nous l'avons aussi clairement exprimé au Conseiller d'Etat en charge du Département du territoire comme vous pourrez également le lire à la page 31 du présent numéro.

Au jour de la publication de ce journal, nous n'avons pas encore reçu de réponse de leur part.

Nous ne pouvons donc que vous encourager à interpeller les candidats sur ces considérations centrales dans

notre démocratie fondée spécifiquement sur la souveraineté du corps électoral, conformément à l'article 2 al. 1 de la constitution genevoise.

Plus que jamais, votre mobilisation est essentielle pour la Genève de demain.

Enfin, si vous habitez en Ville de Genève, nous vous encourageons lors des prochaines votations à refuser le PLQ de Bourgogne, afin de préserver le quartier de villas visé et la biodiversité qu'il abrite. ■



MENUISERIE - EBENISTERIE
AGENCEMENT

René Jemmely Sàrl

Membre PIC-VERT

255, route de St-Julien Tél. 022 - 771 44 74
1258 PERLY Natel 079 - 606 30 60

rjemmely@bluewin.ch



Le marché change...
Connaissez-vous la valeur
de votre propriété?

Confiez-nous l'estimation ou la vente de votre bien.
Service recommandé par nos clients ★★★★★

www.desormiere-vanhalst.ch info@desormiere-vanhalst.ch

DÉSORMIÈRE & VANHALST
IMMOBILIER - GENÈVE

 **SVIT**
ACIGe
ASSOCIATION DES IMMOBILIERS SUISSES
FÉDÉRATION SUISSE DES IMMOBILIERS



ELECTIONS CANTONALES 2 AVRIL 2023

Les prochaines élections pour le renouvellement des députés du Grand Conseil et l'élection de nos futurs Conseillers d'Etat sont importantes à plus d'un titre.

L'aménagement de notre territoire à travers les déclassements de zones prévus, les options de développements proposés, les changements planifiés au niveau de la fiscalité,... sont des thèmes essentiels qui toucheront tous les citoyens genevois et les membres de Pic-Vert dans leur vie quotidienne.

Notre association, indépendante de tout parti politique, est la seule à défendre les intérêts des propriétaires individuels de leur logement, ainsi qu'un modèle de développement orienté sur le respect de la qualité de vie de tous. Notre soutien aux mouvements SOS Patrimoine Contre l'enlaidissement de Genève, Sauvegarde Genève ou encore aux référendum contre le déclassement du village du Petit-Saconnex, de Cointrin, du quartier de Bourgogne, etc. en sont la preuve. Les citoyens genevois doivent pouvoir donner leur avis sur les projets de développement qui les concernent tous.

Comment votent les partis et les candidats sortants

Bien conscients cependant que les décisions se prennent surtout au niveau du Grand Conseil, il nous a paru essentiel de communiquer à nos membres les positions respectives



© Fotolia - Bits and Spills

prises par les différents partis politiques et, plus précisément encore, quand cela est possible, par les députés durant la législature écoulée sur le thème de l'aménagement, des déclassements de zones et du traitement des pétitions de citoyens. Nous avons récolté les informations contenues dans les différents mémoires, textes et délibérations du Parlement genevois, analysé les prises de position des partis et de certains candidats sur des thèmes concernant directement nos membres, afin d'en faire une synthèse à votre intention.

Il vous est aussi possible de connaître ces positions à travers nos pages relatives aux votes du Grand Conseil sur notre site Internet.

L'analyse des votes du Grand Conseil actuel sur les projets de loi de déclassements de zones villas présentés par l'Etat, montre que seuls **l'UDC et le MCG** soutiennent avec constance les habitants de ces zones. D'une manière plus générale pour l'ensemble des préoccupations des petits propriétaires, ces deux partis sont des soutiens fidèles.

Face aux déclassements, **les Libéraux-Radicaux** au mieux s'abstiennent ou plus largement soutiennent les grands et/ou multipropriétaires (promoteurs, agents immobiliers) face aux petits propriétaires de la classe moyenne qui habitent ces zones.

Les députés du **Centre (ex PDC)**, fidèles à eux-mêmes, n'ont pas d'attitude claire et constante envers les propriétaires. Ils se disent favorables à la propriété individuelle, mais votent systématiquement les déclassements. La versatilité de leurs prises de position ne nous permet pas de les considérer comme des soutiens fidèles à l'exception de quelques rares députés dont notre candidate Pic-Vert, Christina Meissner.

Que les **Socialistes ou la gauche de la gauche** n'aient pas pour



Votes des partis et des députés: consultez les pages « Les votes du Grand Conseil » sur notre site Internet geneve.assprop.ch

vocation de défendre la propriété, même si nombre d'entre eux sont propriétaires individuels, est en cohérence avec leurs idées sur l'habitat collectif et la collectivisation du sol.

Les Verts, au sujet desquels nous serions susceptibles d'attendre quelques réflexions et propositions de fond sur le modèle de croissance proposé pour Genève, ont systématiquement voté tous les déclassements de zones villas en fermant les yeux sur les conséquences patrimoniales et environnementales de leurs choix.

Quant au magistrat responsable de l'aménagement, Antonio Hodgers, il a répondu à notre questionnaire. Certes, les zones villas ne sont pas vraiment pas sa «tasse de thé». Nous tenons cependant à rappeler qu'il a mis le holà... Lorsque la densification préconisée par un nouvel article de Loi menaçait de vider de sa substance la zone villas elle-même. Il a aussi maintenu la limite à 10%, du nombre de Z5 à déclasser. Relevons encore que, contrairement au projet des Cherpines, où il marque le territoire de son empreinte, la majorité des PLQ (plans localisés de quartier) que nous subissons aujourd'hui sont un héritage du passé. Il s'agit de modifications de zones ou de PLQ anciens sur lesquels il est difficile de revenir. Sur certains de ceux-ci, le magistrat a toutefois entamé une révision. On attend encore le résultat de ces révisions sur le terrain. Dans le dédale des lois genevoises sur l'aménagement du territoire, les négociations sont complexes, tout comme l'aménagement du territoire de notre canton de manière générale.

Concertation, un enjeu majeur

Notons enfin et c'est important, que ce sont les partis de gauche,

avec le MCG et l'UDC, qui ont accepté le principe de la concertation avec les habitants aujourd'hui inscrit dans la loi mais qui peine à être appliqué de manière satisfaisante par les services de l'administration. Ces derniers confondent encore et toujours concertation et consultation. La grogne qui en découle est légitime et notre soutien à l'initiative URBADEM en est une des conséquences.

Initiative URBADEM

Cette initiative dont nous avons déjà largement parlé dans nos colonnes et que nous soutenons avec plusieurs dizaines d'associations a fait l'objet de la question 14.2 du questionnaire. Avec une certaine surprise, les Verts et les Socialistes, s'opposent majoritairement à plus de démocratie dans

Les partis politiques qui, durant la législature, ont fait des propositions pour vous défendre

Les Libéraux-Radicaux, le Centre, le MCG et l'UDC sont les partis qui ont le plus proposé des motions ou projets de loi pour diminuer ou en tous cas ne pas augmenter la fiscalité liée à la propriété individuelle et pour que les propriétaires obtiennent de justes compensations financières pour leur bien immobilier ou une autre forme de dédommagement équitable.

l'aménagement du territoire.... Quant au PLR, plus de la moitié des candidats nous ayant répondu (essentiellement les candidats les plus proches des milieux immobiliers) sont également opposés à cette initiative qui sera prochainement mise en votation populaire.

Les Verts Libéraux sont également une moitié à ne pas soutenir ce référendum. Reconnaissons que cette initiative serait susceptible de remettre en cause certains droits acquis ...



© J. Istock, chelovek



Quels sont les candidats 2023 qui vous soutiennent

167 candidats ont répondu et nous les remercions

Sur les 691 candidats au Grand Conseil, 167 candidats se sont

donné la peine de nous répondre, soit près d'un quart des candidats tous partis confondus. Sur les 23 candidats au Conseil d'Etat, 11 soit près de la moitié ont répondu. Cela signifie que notre association compte dans le paysage politique et nous nous en

réjouissons. Quant à savoir si tous ceux qui nous ont déclaré leur soutien le traduiront aussi au niveau de leur vote effectif, cela reste à démontrer. Quoi qu'il en soit, à ce stade, et surtout compte tenu du nombre de nouveaux venus potentiels au parlement, accor-

dons-leur le bénéfice du doute et notre confiance.

Le classement

Nous vous transmettons ci-après la liste de tous ceux qui ont répondu. L'ordre alphabétique nominatif de



Notre questionnaire sur le logement adressé par Pic-Vert Assprop Genève aux candidats aux élections cantonales du canton de Genève du 2 avril 2023

Etes-vous d'accord avec les propositions suivantes :

1. L'accession à la propriété doit être facilitée
2. La valeur de la propriété doit être garantie en cas d'expropriation pour cause d'utilité publique. Si des droits à bâtir des propriétaires sont impactés, ils doivent être reportés sur d'autres parcelles ou faire l'objet d'une contrepartie financière équivalente
3. Les zones villas actuelles sont des poumons de verdure qui profitent à l'ensemble de la population et à la nature
4. Les zones villas actuelles de ma commune doivent être défendues
5. Une fiscalité immobilière mesurée telle que le préconise la nouvelle loi votée par le parlement (LEFI) est équitable (<https://ge.ch/grandconseil/data/texte/PL13030A.pdf>)
6. La transition énergétique des bâtiments vers le zéro carbone doit être accélérée en prévoyant des incitations fiscales ou financières supplémentaires
7. La densification des quartiers doit mieux tenir compte des situations spécifiques et des valeurs patrimoniales existantes
8. Les arbres dignes d'intérêt et les sites riches en biodiversité doivent être préservés au maximum y compris en milieu urbain
9. Le développement de Genève doit être maîtrisé pour privilégier la qualité de vie même si cela implique un développement économique moins important
10. L'économie circulaire doit s'appliquer de manière systématique à la construction (p.ex. rénover plutôt que de détruire les bâtiments ; réutiliser les matériaux sur site plutôt que d'exporter les déblais et étaler le développement urbain)
11. Il faut favoriser une plus grande mixité dans les zones constructibles afin de limiter les déplacements (loisirs, travail, logements)
12. Il faut préserver les revenus fiscaux des personnes physiques du Canton de Genève en préservant la zone villas (env. 80% des impôts des personnes physiques proviennent de la zone villas)
13. Les petits propriétaires situés dans les zones vouées au développement doivent pouvoir vendre leur bien à un prix leur permettant de se reloger dans un logement similaire dans la même région
14. La loi (art.5A LGZD) préconise depuis 2015 la mise en œuvre d'un processus de concertation dès l'adoption d'un nouveau plan localisé de quartier (PLQ)
 - Les PLQ existants devraient être revus en bénéficiant du processus de concertation prévu par la loi, pour autant qu'elle soit souhaitée par la commune et les habitants
 - Le préavis communal en matière de PLQ devrait avoir un caractère contraignant mais pas bloquant avec, en cas de désaccord, l'obligation pour les autorités cantonales et communales de revoir le PLQ dans un délai imparti comme le prévoit l'Initiative Urbadem. Soutiendrez-vous l'initiative Urbadem «pour un urbanisme plus démocratique» et un meilleur équilibre des pouvoirs entre l'Etat, les Communes et la population ? <https://ge.ch/grandconseil/data/texte/IN00176.pdf>

liste et de candidats a été choisi pour plus de clarté. Quant au classement du candidat, il est basé sur le soutien que nous lui apportons en fonction des réponses apportées à notre questionnaire.

A propos du questionnaire

Le questionnaire que nous avons adressé aux candidats au Grand Conseil et au Conseil d'Etat comportait 15 questions fermées (OUI ou NON), toutes en relation directe ou indirecte avec les intérêts des propriétaires de villas. Des commentaires pouvaient être apportés. Nous nous sommes efforcés de respecter un nombre équilibré de commentaires par parti mais nous nous excusons d'emblée de n'avoir pas pu tous les retenir faute de place.

Sur les 15 questions posées nous avons dû en éliminer une après nous être rendus compte de sa complexité pour tout candidat ne siégeant pas déjà au Grand Conseil. Il s'agit de la question 5, portant sur la nouvelle loi sur la fiscalité immobilière récemment votée par le parlement. Le NON apporté par certains pouvait être interprété de différentes manières: comme une volonté d'avoir une loi fiscale encore plus avantageuse pour les propriétaires ou au contraire, pour signifier que cette loi n'allait pas assez loin en terme de charge fiscale ou encore pour souligner que la loi ne serait pas applicable car contraire au droit supérieur (voir dans l'encadré en page 10 le commentaire apporté au niveau du questionnaire par Nathalie Fonta-

net, Conseillère d'Etat en charge des finances qui connaît bien le sujet et l'article en page 41).

Sur la base de ces informations, nous espérons vous avoir apporté des éléments qui vous permettront de glisser votre bulletin de vote en toute connaissance

de cause et d'agir ainsi, à votre niveau, sur votre avenir. Les personnes que vous élisez impactent directement votre environnement de vie. ■

Alors n'oubliez pas d'aller voter!

En fonction des réponses apportées au questionnaire, le classement des candidats a été fait en trois catégories:

- 1 x NON soutien sans réserve
- > 1 x NON soutien avec réserves
- > 3 x NON a répondu au questionnaire mais n'obtient pas notre soutien
- **Le logo Pic-Vert met en évidence les candidats qui sont membres**
- **NB.** Nous n'avons pas pensé nécessaire de mentionner les candidats qui n'ont pas jugé utile de répondre au questionnaire.

HP media
presse - affichage - vidéo - digital

Régie publicitaire

PRESSE

AFFICHAGE

DIGITAL ET VIDÉO

“Notre clef,
votre succès”

HP media sa | Av. de Chamonix 7 | 1207 Genève | Tel: 022 786 70 00 | info@hpmedia.ch

Vu pour être lu dans **Pic Vert**



dans ce magazine Pic Vert, édité par ASSPROP*,
votre annonce est lue par les
propriétaires-décideurs.

* Association pour la propriété individuelle
et pour un habitat durable





Liste nominative des candidats classés

Candidats au Grand Conseil

691 candidats sur 12 listes / 113 réponses = 24%

Liste N° 1, LES SOCIALISTES

9% des candidats de la liste
ont répondu au questionnaire

Soutien sans réserve

Yolanda **Martinez**
Jean-Pierre **Tombola**

Soutien avec réserves

Amanda **Gavilanes**
Badia **Luthi** 

A répondu au questionnaire

Grégoire **Carasso**
Sylvain **Thévoz**

Liste N° 8, LES VERT-E-S

9% des candidats de la liste
ont répondu au questionnaire

Soutien avec réserves

Emmanuelle **Agabu**
Umberto **Bandiera**
Antoine **Mayerat**

A répondu au questionnaire

Daniel **Chambaz** 
Antonio **Hodgers**
Julien **Nicolet-dit-Félix**
Jérôme **Strobel**

Etant propriétaire de villa, en préservant avec les voisins le poumon de verdure qu'est notre quartier avec détermination depuis longtemps, le grand apport de la zone villa pour ma commune et le Canton m'est une évidence...

Patrick Malek Asghar, PLR

... Genève et son agglomération doivent passer d'une croissance purement quantitative à une croissance résolument qualitative. Le développement urbain doit mieux protéger l'environnement naturel ... Jérôme Strobel, Les Verts

Liste N° 2, PLR. LES LIBÉRAUX-RADICAUX GENÈVE

56% des candidats de la liste ont répondu au questionnaire

Soutien sans réserve

Darius **Azarpey**
Christine **Bouvier**
Sophie **Christen Creffield**
Philippe **de Candolle**
Sébastien **Fabbi**
Fabien **Grognuz**
Anne **Hiltbold**
Ambre **Jeanneret-Grosjean**
Marc **Kilcher**
Muhittin **Kiral**
Valérie **Laemmel**
Bryan **Logiudice**
Patrick **Malek-Asghar**
Philippe **Meyer**
Maria-José **Molla**
Pierre **Nicollier**
Jean-Pierre **Pasquier** 
Geoffray **Sirulli**
Yousri **Swali**

Soutien sans réserve

Pascal **Uehlinger**

Sébastien **Zulian**

Soutien avec réserves

Murat Julian **Alder**
Diane **Barbier-Mueller**
Gary **Bennaïm**
Daniela **Clemente**
Cédric **Cubizolle**
Aude **Echard**
Nathalie **Fontanet**
Fabienne **Monbaron**
Bernard **Wyssa**
Céline **Zuber (Roy)**

A répondu au questionnaire

Adrien **Genecand**
Matthieu **Steiner**
Karam **Youssef**

Liste N° 10, UDC

29% des candidats de la liste ont
répondu au questionnaire

Soutien sans réserve

Céline **Amaudruz**
Michael **Andersen**
Michel **Baud**
Fabrice **Broto**
Gilbert **Catelain**
Alexandre **Chevalier**
Frédéric **Chevalier**
Olivier **Cohen**
Lionel **Dugerdil**
Jean-Pierre **Falk-Vairant**
Stéphane **Florey**
Jean-François **Girardet** 
Armin **Grossenbacher**
Céline **Le Joncour**

Soutien sans réserve

Patrick **Lussi**
Zora **Masé** 
Howard **Nobs**
André **Pfeffer** 
Cédric **Pilatti**
Laurent **Richard**
Mathieu **Romanens**
Vincent **Schaller**
Pierre **Scherb**
Pierre-Yves **Tognan**
Martin **Trippel**

Soutien avec réserves

Didier **Lyon**
Marie **Rozes**

A répondu au questionnaire

Jean-Marc **Mooser**

Développer Genève ne doit pas se faire en transformant les jardins de nos maisons en forêts de béton. La qualité de vie de nos habitants doit prévaloir avant tout. Jérôme Fontana, Vert'libéraux

Oui l'augmentation de la fiscalité est équitable mais je crains que cette loi ne soit jugée contraire au droit fédéral, l'abattement étant maintenu. Cas échéant, elle fait courir le risque qu'un règlement réévaluant les immeubles, sans mesures d'accompagnement, notamment pour les propriétaires de longue date, ne soit adopté par un Conseil d'Etat de gauche... Nathalie Fontanet, PLR (actuelle Conseillère d'Etat en charge des Finances)

par parti et par niveau de soutien

Heureusement qu'il y a Pic-Vert pour défendre les petits propriétaires face aux rouleaux compresseurs de l'État et des promoteurs. Patrick Dimier, MCG

L'importance de soutenir l'accès à la propriété et de défendre les zones villa est un point essentiel du programme UDC. Céline Amaudruz, UDC

Liste N° 5, LE CENTRE

40% des candidats de la liste ont répondu au questionnaire

Soutien sans réserves

Simon Antich
Thierry Arn
Delphine Bachmann
Jacques Blondin
Djamel Bourbala
Alia Chaker Mangeat
Alain de Kalbermatten
Anabela Fraga
Laura Galati (De Cicco Marie)
Guy Girod
Damien Gisler
Marc Helfenstein
Yves Magnin
Christine (Christina) Meissner
Reyfer 
Alain Miserez
Sonia Molteni
Nelson Mota
Malavika Rajalingam 
Robert Völki 

Soutien avec réserves

Thibaud Cottin
Sébastien Desfayes
Xavier Magnin
Vincent Perret
Julie Udry

A répondu au questionnaire

Tiago Larcher Nunes Monteiro
Pais
Maylis Lorenzini
Gaetan Van Campenhoudt

Liste N° 7, MCG - MOUVEMENT CITOYENS GENEVOIS

44% des candidats de la liste ont répondu au questionnaire

Soutien sans réserve

Fabrice Antonelli
Elisabeth Brodard
Thierry Cerutti 
Armando Couto
Rachel Da Silva
Stéphane Dätwiler
David De Burra
Daniel Dellagiovanna
Patrick Dimier
Daniela Dosseva
Stéphane Fontaine
Daniel Forestier
Florian Gander
Gérard Gostoli
Julien Etienne
Anaïs Krattinger
Christian Kupferschmid
Pierre-Alain Laurent
Davide Lembo
Danièle Magnin 
Philippe Morel
Rémy Oudin

Daniel Pastore
Michel Renaud
Jean-Bernard Riat
Ana Roch
Farid Safi
Santa Salerno
Skender Salihi
Gabriela Sonderegger
Daniel Sormanni
Christian Steiner
Albano Teixeira
Jean-Marie Voumard

Soutien avec réserves

David (Ulysse) Jeanneret
Alexandre Nieto
André Python
Fabrice Rheiner

A répondu au questionnaire

Mauro Ballarini
Linda Romanzini
Miltiade (Miltos) Thomaidis

... Assurer aux habitants une bonne qualité de vie et leur garantir des conditions favorables à une vie saine est essentiel pour préserver le bien-être et la santé de la population.

Badia Lüthi, Les Socialistes

Liste N° 12, CIVIS - TOUS CONCERNÉS !

16% des candidats de la liste ont répondu au questionnaire

Soutien sans réserve

Luc Barthassat
Alexandre Charrière
Sébastien Leroux

Liste N° 3, VERT'LIBÉRAUX

32% des candidats de la liste ont répondu au questionnaire

Soutien sans réserve

Aurélien Barakat
Boris Calame
Jérôme Fontana
Maria Magdalena (Marielena) Gautrot 
Yves Herren
Sylvie Jay
Christophe Ogi 
Antoine Orsini
Manuelle Pernoud Nussbaum
Louise Riva
Michel Roche
Marie-Claude Sawerschel
Jérôme Schöni 
Massimo Scuderi
René Schwok
Fanny Tranchellini
Marc Wuarin 

Soutien avec réserves

Jean-Michel Bugnion
Michaël Malquarti
David Moschella
Michael Teixeira Queiros

...Je trouve fort dommage de devoir exproprier des citoyens qui ont fait le choix de devenir propriétaires sur le Canton et ainsi à faire fonctionner l'économie de ce dernier à des fins de densification. Cette démarche pousse tout simplement les familles genevoises à l'exode. Laura Galati-De Cicco, Le Centre

Il faut arrêter de bétonner et laisser les poumons de nos villes donc les arbres ! Alexandre Charrière, Civis



Liste nominative des candidats classés

Candidats au Conseil d'Etat

23 candidats sur 13 listes / 11 réponses = 48%

Liste N° 8, VERT'LIBÉRAUX

Soutien sans réserve

Marie-Claude **Sawerschel**
Marc **Wuarin** 

Au sujet de l'initiative d'Urbadem, ...La priorité doit être d'inclure plus en amont les autorités communales ainsi que les habitants dans le processus... Marc Wuarin, Vert'libéraux

Les propriétaires de villa ne sont absolument pas des privilégiés et doivent être défendus, que cela soit en matière de fiscalité, d'aménagement ou de transition énergétique. Je m'y engage!
Anne Hiltbold, PLR

Liste N° 7, PLR. LES LIBÉRAUX- RADICAUX GENÈVE

Soutien sans réserve
Anne **Hiltbold**

Soutien avec réserves
Nathalie **Fontanet**

Liste N° 3, LES VERT-E-S - LES SOCIALISTES

A répondu au questionnaire
Antonio **Hodgers**

Liste N° 10, UDC

Soutien sans réserves
Michael **Andersen**
Lionel **Dugerdil**

Liste N° 4, LE CENTRE

Soutien sans réserve
Delphine **Bachmann**

Soutien avec réserves
Xavier **Magnin**

...Le maintien des arbres ou des zones de biodiversité ainsi que l'importance du préavis communal sont des éléments qui sont à pondérer au cas par cas. Tous les projets et toutes les zones du canton ont des enjeux différents. Delphine Bachmann, Le Centre

Je me bats pour préserver les zones vertes, pour diminuer les vellétés de certains promoteurs immobiliers de détruire des maisons «anciennes» et reconstruire sur la même parcelle avec une densification légale mais inacceptable d'autres maisons, pour éviter la perte de notre patrimoine immobilier et végétal !...
Philippe Morel, MCG

Liste N° 1, MCG- MOUVEMENT CITOYENS GENEVOIS

Soutien sans réserve
Philippe **Morel**

Liste N° 9, CIVIS - TOUS CONCERNÉS!

Soutien sans réserve
Luc **Barthassat**

Les candidats au Grand Conseil du comité Pic-Vert

C'est la première fois que quatre membres du comité Pic-Vert Assprop Genève se présentent aux élections du Grand Conseil. Leurs profils sont complémentaires et tous sont engagés de longue date au niveau associatif. Vos intérêts ont de vraies chances d'être défendus. Quelle que soit la liste que vous choisirez, rajoutez nos candidats !



Vert'libéraux

Marielena GAUTROT

Conseillère municipale Vert'libérale à Veyrier, j'ai lancé et gagné avec les associations de quartier un référendum pour empêcher la réalisation à la va-vite d'un méga projet immobilier aux Grands Esserts. Si je suis élue je défendrai l'importance et le maintien de la zone villas dans le paysage immobilier du canton.



Vert'libéraux

Christophe OGI

Depuis 18 ans au comité : PLQ-citoyens, campagne pour la Constituante, Stop-Surdensification, URBADDEM, lobbying actif et auditions, commissions extraparlémentaires (CAT, CA et CompASE), etc. Avec votre soutien, la suite se joue au Grand-Conseil ! Site de campagne: www.c-ogi.ch/ogi-candidat-au-grand-conseil.html



Le Centre

Christina MEISSNER

Députée au Grand Conseil, je souhaite continuer à défendre les habitants, la nature et la valeur patrimoniale des quartiers de villas. Espaces de vie mais aussi de respiration dans un tissu urbain toujours plus dense, leurs diversités et leurs jardins contribuent à l'identité et à la qualité de vie de Genève. Site personnel : christinameissner.com



UDC

André PFEFFER

Député au Grand Conseil, j'ai déposé plusieurs lois accordant une plus grande compétence aux communes pour l'aménagement et la construction.





L'aspect humain et sociétal des zones villas et des nouveaux quartiers



Margareth Robert Tissot
présidente ASC¹



Christiane Isler
membre du comité ASC



© AdobeStock - Halfpoint

Nous avons abondamment écrit sur la bétonisation du canton et ses conséquences architecturales tant au niveau de la perte du patrimoine vert que du bâti. Mais il est un domaine que nous avons peu abordé, c'est l'aspect humain et sociétal découlant de la densification. Les anciens ou petits propriétaires sont les grands oubliés de l'histoire du développement à Genève et de l'empathie des autorités communales et cantonales qu'ils habitent une zone villas ou sur des terres agricoles ou arborées vouées au développement.

En effet, l'Etat a trop souvent prétendu qu'il fallait construire « pour nos enfants » car il y a une grave pénurie de logements. Mais cette

pénurie est encouragée par le solde migratoire soutenant l'essor économique du canton si bien que nos enfants ne trouvent toujours pas de logement adéquat. Nous pourrions construire un Cherpines tous les 5 ans que cela ne suffirait pas, il manquera toujours du logement. Une histoire sans fin...dans un canton si exigu...

Le début des années 2000 aura marqué la volonté de faire disparaître progressivement certaines zones villas notamment en rive droite et entre Arve et Rhône. Les jardins de ces anciennes maisons offrent pourtant une grande biodiversité et un patrimoine vert considérable. Toutefois, ceci n'a pas l'air de rentrer en considération lorsqu'il s'agit de pesées d'intérêt pour den-

sifier et ainsi de saccager la nature en bétonnant.

Pourtant, la biodiversité est notre assurance-vie et le bétonnage son déclin.

Si dans les zones villas l'intention est de peu à peu déloger les propriétaires pour favoriser la sacrosainte densification, dans les nouveaux quartiers « gagnés » sur la zone agricole comme aux Cherpines, on aura au préalable sacrifié des surfaces d'assolement qui pourtant sont indispensables pour assurer la sécurité alimentaire du canton, certaines demeures patrimoniales et de larges surfaces arborées qui assureraient un peu de fraîcheur à l'heure où le climat se réchauffe. Ces nouveaux quartiers, destruc-

teurs de notre environnement, ont plusieurs dénominateurs communs: surdensité, absence d'originalité architecturale et surtout envergure démesurée.

Les zones villas

Dans les zones villas vouées à la densification voulue par l'Etat, habitent des personnes de la classe moyenne, voire presque pauvres actuellement pour certaines. Quelques-unes sont des personnes âgées dont les enfants ont depuis longtemps quitté la maison et dont le bien représente toutes leurs économies.

¹ Association pour la Sauvegarde de Confignon et environs (ASC)

Leur maison représente le but de leur vie et leur patrimoine devrait logiquement revenir à leurs enfants. Sur une note un peu plus bucolique, il ne faut pas négliger non plus l'aspect bénéfique sur la santé de pouvoir s'occuper d'un jardin ou observer sa faune. Quel locataire n'a pas rêvé un jour de posséder une maison avec jardin ?

Ces propriétaires sont aujourd'hui décriés, jaloués et mal aimés par l'Etat car, selon le magistrat M. Antonio Rodgers, ils occupent trop de surface au détriment d'habitats collectifs dans lesquels on pourrait loger beaucoup de familles.... En conséquence, ils sont priés de «dégager» et de laisser la place aux nouveaux arrivants. Qu'importe qu'ils aient contribué à la prospérité de Genève.

Même si le canton les rassure en prétendant ne pas les obliger à vendre, certains petits propriétaires sont harcelés par les promoteurs et sont victimes de remarques déplacées telles que des suggestions de maison de retraite très savamment insinuées, mais bien réelles. Face au rouleau compresseur de la modernité et du développement initié par les autorités, ils vont finalement vendre leur bien et les propriétaires qui s'accrochent à leur patrimoine vont se retrouver, parfois, avec un immeuble de neuf étages à moins de vingt mètres de la limite de leur propriété. Il en va de même pour tout locataire dont l'immeuble va être démolí pour permettre de construire plus dense. Le stress ainsi provoqué est considérable.

Les propositions d'échanges contre un, deux, voire trois appartements dans les futurs immeubles ou par

des espèces sonnantes et trébuchantes ne compensent que très rarement l'aspect inhumain de ces agissements qui traînent en longueur et qui parfois font perdre le sommeil à bien des gens.

Les acteurs de la densification ne tiennent aucun compte de l'affect des gens, de l'attachement qu'ils ont à leur maison et surtout de la conséquence que la perte de leur bien aura sur leur vie et sur leur santé. Leur territoire s'est envolé et tout l'amour qu'ils y auront investi leur semblera galvaudé, voire anéanti. Et s'ils sont obligés de finalement partir, quelle tristesse et quel déchirement pour eux.

Injustice financière

Un facteur important de stress qui s'applique tout aussi bien aux zones villas qu'aux futures zones

de développement 3 s'avère largement sous-estimé: les injustices financières. Entre la valeur d'un terrain destiné à une zone industrielle, à un parc, une route ou destiné à des constructions d'immeubles, il y a une forme de discrimination financière, c'est-à-dire que le prix au m² peut passer du simple au triple, même si la loi est respectée. Dans cette galère, la moindre des choses serait que tout le monde soit mis sur le même pied d'égalité. Il est ainsi quasi impossible aux propriétaires d'obtenir la compensation exacte de ce qu'ils perdent et dont ils ont la jouissance, nous en avons la preuve. La plus-value engraisse les impôts et la densité est sous-évaluée pour calculer l'indemnisation. Et finalement il y a une différence fondamentale entre habiter une maison avec un jardin ou un appartement dans un immeuble de 9 étages.

Autre facteur de stress, la nouvelle loi sur l'énergie

La nouvelle loi sur l'énergie arrive également bien à propos pour l'Etat car elle engendrera de nombreuses ventes si les propriétaires manquent de moyens financiers pour payer les travaux de mise en conformité des normes énergétiques, même si notre magistrat en charge du Département du Territoire promet dans le journal de l'Immobilier No 49 du 12.10.2022: «je ne m'intéresse qu'aux grands ensembles, pas aux villas de retraités» concernant cette loi. L'avenir nous dira si les paroles correspondent bien aux actes. Combien d'habitats groupés et d'immeubles se construiront à terme dans la zone villas pour cette raison ?



Le quartier des Cherpines tel que projeté par le Canton



Les nouveaux quartiers

L'histoire nous montre que les grands ensembles ne font guère bon ménage avec la qualité de vie à l'exception, par exemple, des Avanchets où, semble-t-il, les habitants s'y sentent relativement bien, probablement parce qu'il y a une unité architecturale, une bonne isolation phonique, un espace entre les bâtiments sans réel vis-à-vis, de grandes surfaces arborées et une vue dégagée, à l'inverse du quartier de l'Etang, voire peut-être bientôt des Cherpines.

Là aussi, c'est le même fonctionnement : certains représentants des promoteurs harcèlent les retraités ou les personnes seules, souvent ignorantes de leurs droits, surtout si ces dernières n'ont pas d'enfants pour les conseiller, voire les protéger. Les promoteurs font monter les enchères ou parfois de façon surprenante proposent d'échanger un terrain bien coté contre un autre plus petit et sans valeur ou tout simplement en leur faisant peur.

Après la construction

Une fois les quartiers construits, les désagréments et le stress changent de camp et ce sont les locataires ou nouveaux propriétaires qui subissent l'absence de réflexion sur la qualité de vie dans les nouveaux quartiers. La preuve en est la création de postes de coordinateurs de quartier pour aider les gens à vivre ensemble.

En effet, si le canton intervenait en amont dans la conception d'un quartier en construisant mieux et de manière plus harmonieuse, il n'y aurait pas besoin de soutien psychologique et aide à l'intégration comme nous avons pu le constater aux quartiers des Adrets/pont Rouge et à l'Etang.

Si un immeuble est avenant et harmonieux, entouré de végétation et disposé de manière adéquate



Le quartier de l'Etang en construction

en évitant un vis-à-vis étouffant, les habitants sont heureux de rentrer chez eux. Pourquoi auraient-ils besoin de personnes qui les encadrent ? Cela implique que l'Etat sait et calcule déjà d'avance l'effet prévu qu'un quartier dense, terne et sans âme puisse avoir sur les habitants.

Ne pourrions-nous pas imaginer à l'avenir un changement de paradigme lors de la construction des nouveaux quartiers avec plus d'humanité dans la variété de formes et des couleurs en édifiant des quartiers attrayants et pas uniquement entasser des gens pour gagner un maximum d'argent ?

Architecture, santé et joie de vivre

La beauté est une notion abstraite et très personnelle, mais lorsqu'on habite un quartier agréable et ressourçant, la santé psychique et physique est meilleure.

L'architecture parfois affligeante des nouveaux quartiers, dont les bâtiments sont souvent gris et monolithiques, invite à la mono-

tonie et à la mélancolie. Pire, leur densité va faire qu'en ouvrant la fenêtre le matin une autre façade tout aussi grise et terne à faible distance nous salue.

Concernant la végétation, il n'y a que sur les projets virtuels que les arbres montent jusqu'au 9ème étage car en réalité les arbres plantés sont bien rachitiques et ne pourront atteindre les hauteurs des dessins de propagande ou alors seulement dans des décennies, pour autant qu'on ne les abatte pas avant.

A l'intérieur tout sera neuf et agencé selon les derniers critères modernes. Une maigre compensation face à l'exiguïté des chambres à coucher, la baisse de la hauteur des plafonds et pour certains immeubles l'absence de balcon ou alors si petit qu'on ne peut même pas y mettre une table. Ces petites pièces deviennent vite oppressantes alors on évite d'y rester trop longtemps car si on regarde par la fenêtre, on ne verra que du béton et rarement une vue dégagée. Les habitants en quête de verdure et d'air

vont alors envahir tous les lieux de délasserment avec les conséquences que cela peut avoir sur la faune, la flore et les autres riverains comme l'expérience nous l'a montré dans bien des endroits du canton (rives du Rhône, bords de l'Aire etc.) ou prendre l'avion pour un ailleurs plus prometteur...

Pourtant le leitmotiv de l'Etat est de construire des quartiers vivants définis par la mixité des logements mais comportant encore des entreprises, des commerces, des centres de loisirs et/ou de sport. Bien entendu c'est mieux qu'une cité-dortoir mais cela a d'autres désavantages. En effet, pas tout le monde a envie d'avoir un restaurant ou un café au bas de son immeuble restant ouvert jusque tard dans la soirée, d'avoir une bande de jeunes qui fêtent sous ses fenêtres ou des tournois, matchs en tout genre et des concerts avec un public nombreux qui empêchent les familles de dormir.

Dans ces conditions, l'Etat fait-il vraiment cas de l'aspect humain quand on « conseille vivement » aux habitants de manger, dormir,

travailler, s'amuser et se cultiver dans l'enceinte d'un même quartier. Il ne manque plus que la surveillance connectée !

Et ce n'est pas avec le nouveau jargon de l'Etat tels : l'urbanisme relationnel, les laboratoires d'idées, la ville du quart d'heure ou des courtes distances, la mobilité vertueuse, le quartier écoresponsable ou écosystème que nous allons nous laisser endormir même si cela risque d'être le cas pour le citoyen lambda qui doit se demander également ce que cela peut bien signifier ?

Notre association à l'écoute

Depuis toutes ces années, en tant qu'association officiant sur le terrain, l'Association pour la Sauvegarde de Confignon et environs (ASC) a

constaté que ce déracinement obligé par les circonstances et non volontaire provoque des souffrances et des désastres personnels et nous ne pouvons pas les passer sous silence.

Si l'on ajoute à ce qui précède la destruction de l'environnement, la promiscuité, la surdensité et la perte d'un bien, cela représente une addition conséquente et on se dit que la manière dont on construit nos nouveaux quartiers à Genève et qu'on densifie la zone villas est tout sauf humaine car édifée sur beaucoup de souffrance.

Pour pallier l'inquiétude, la mauvaise information et la déstabilisation de ces habitants, l'ASC est déjà intervenue avec succès dans le cadre notamment des zones réservées en 2017 introduites par l'Etat

dans la zone villas par l'organisation de débats, de pétitions, de conseils et de soutien moral et administratif. Les zones réservées n'existent plus aujourd'hui mais elles nous ont occupés pendant au moins deux ans.

Aux Cherpines, l'ASC est à l'écoute des personnes qui y habitent encore et si nous pouvons leur venir en aide nous le faisons en les orientant vers d'autres associations telles que Pic-Vert, un avocat, un notaire ou éventuellement un service de l'Etat. Quant à la commune, favorable à la construction de ce nouveau quartier et à la densification, nous ne pouvons envisager un quelconque soutien pour ces personnes.

Pour la population, le rôle des associations est aussi essentiel dans

l'aspect humain car il représente un lien entre les autorités et les habitants. Ces derniers ont en effet besoin qu'on leur explique ce que l'Etat ne dit pas ou communique de manière partielle. Malheureusement ce rôle est ingrat et il est mal compris. Souvent les associations en subissent les conséquences alors qu'elles font un énorme travail de recherche pour compléter l'information.

Conclusion

OUI, construire sans limite a bien des conséquences financières et humaines qu'il ne faut pas sous-estimer. Le rôle de l'Etat et des communes est de les minimiser au maximum. Les ignorer est en contradiction totale avec les beaux discours électoraux ! ■

ENTREPRISE DE VIDANGE HYDRAULIQUE depuis 1873

Dépannage 7/7 - 24/24

- VIDANGE HYDRAULIQUE
- NETTOYAGE HAUTE PRESSION
- CANALISATIONS
- COLLECTEURS COLONNES DE CHUTE
- POMPAGE DE FOSSES
- CAMERA-VIDEO
- MAÇONNERIE
- STATIONS DE POMPAGE



V. GUIMET FILS S.A.

Rue des Buis 12 - Case Postale 35 - CH-1211 Genève 21
Tél. 022 906 05 60 - Fax. 022 906 05 66
www.guimet.ch

Depuis plus de 55 ans, des travaux de 1^{ère} qualité



**PEINTURE
PAPIERS PEINTS
CREPIS & DECORATION**

Devis gratuit
TVA offerte pour les membres
de Pic-Vert (soit 7,7% de rabais)

079 301 00 02 - 022 793 20 36

Cp 162 - 1213 Pt-Lancy 1 / info@ep-peinture.ch

Solu Tubes®

SA
Assainissement de conduites

Après - Protégé Pendant - Sablé Avant - Rouillé

**STOP AUX ATTAQUES DE ROUILLE ET CORROSION
pour une eau propre et fluide!**

- > Nettoyage mécanique par sablage.
- > Revêtement intérieur par résine (colmate même les perforations cuivre).
- > Protection anti-corrosion garantie, **sans entretien ultérieur.**
- > Idéal pour conduites d'eau sanitaire, de chauffage (également au sol), piscines, etc.
- > Equipe de professionnels, compétente, **expérimentée** et dynamique à votre service.

1227 CAROUGE Rue J-Girard 24 T 022 368 30 04 F 022 368 30 07	1470 ESTAVAYER-LE-LAC ch. des Tenevrières 19 T 026 664 00 04 F 026 664 00 07	1036 SULLENS Ch. du Verger 2 T 021 731 17 21 F 021 731 50 91	1895 VIONNAZ Av. du Léman 8 T 027 281 30 04 F 027 281 30 07
---	---	---	--

info@solutubes.ch • www.solutubes.ch



SITG, une mine d'informations



Jérôme Fontana

Analyste, membre de l'Association des Habitants du Petit-Saconnex (AHPTSG), candidat Vert'libéral au Grand Conseil

La frénésie de constructions que subit notre canton depuis de nombreuses années n'aura échappé à personne, locataires comme propriétaires. Rive gauche comme rive droite, les méga-projets s'enchaînent (quartier de l'Etang, Grands Esserts, Communaux d'Ambilly, Surville entre autres), avec l'ambition assumée de nos autorités de réduire la taille de la zone villas (zone 5) et d'y faire pousser, en lieu et place, de grandes barres d'immeubles. Mais locataires comme propriétaires, nous sommes tous impactés de façon identique par cette croissance urbanistique effrénée et son corollaire de nuisances. Densifier une zone villas en y faisant pousser des tours aura un impact sur tous les réseaux d'infrastructures alentours. Ecoles, routes, lieux sportifs et de détente, locaux pour les associations, rien n'est épargné par l'arrivée de centaines ou de milliers de nouveaux résidents qui, légitimement, voudront se déplacer, s'amuser, se détendre, faire du sport ou encore envoyer leurs enfants à l'école.

Parler d'urbanisme et d'aménagement du territoire c'est parler du temps long et de ce qui change en profondeur l'ADN de notre can-



Le futur quartier de Surville (Lancy) au premier plan avec, au second plan, les futures constructions aux Vernets

ton. De facto, avoir une population bien informée sur ce qui sera construit prochainement ici ou là à Genève est primordial pour l'avenir de notre canton. Etre informé le plus tôt possible d'un projet immobilier prévu devant chez soi permet de pouvoir agir avant qu'il ne soit trop tard. Mais être au courant de tout ce qui se passe dans son voisinage relève parfois de la gageure tant les informations sont soit foisonnantes, soit éparpillées, soit perdues dans le langage obscur ou abscons d'une autorisation de construire annoncée dans la Feuille d'Avis Officielle (FAO).

Dans le monde complexe et opaque des constructions, il est dès lors heureux d'avoir à sa disposition quelques outils pour évaluer l'étendue de certains projets immobiliers.



Le Système d'Information du Territoire à Genève (SITG) est un organisme fondé sur un réseau de partenaires publics ayant pour but de coordonner, centraliser et diffuser largement les données relatives au territoire genevois. Les partenaires partageant entre eux et avec un large public les données géographiques produites dans le cadre de leurs missions.

Il comporte l'ensemble des données intervenant dans l'organisation du territoire et les outils associés qui en permettent la gestion, la consultation et la restitution multiformes. Une large partie de ces géodonnées sont ouvertes pour une libre réutilisation afin de favoriser l'innovation, le dynamisme et la création de services à valeur ajoutée, pour les entreprises et pour le public.

Cartes interactives <https://ge.ch/sitg>

Cartes en trois dimensions (3D) de notre canton <https://ge.ch/sitg/cartes/3d>

C'est à ce titre que je vous invite à visiter le site « Système d'Information du Territoire à Genève (SITG). Entre autres choses, vous y trouverez des cartes interactives de notre territoire et notamment des cartes en trois dimensions (3D) de notre canton qui vous permettront de visualiser clairement les bâtiments existants et d'y faire figurer également les futures constructions planifiées. Sur ce type de carte en 3D, le gigantisme de certains projets y apparaît clairement.

Même si ce site du SITG ne semble pas toujours parfaitement à jour, je vous recommande quand même de le consulter sans attendre. Après une petite prise en main, ce site et ses cartes se révélera un outil puissant pour faire de vous une citoyenne ou un citoyen averti. Il vous aidera également à montrer à vos proches, vos amis et vos connaissances les projets en cours. Par de simples images, qui valent parfois plus que mille mots, vous montrerez que personne à Genève n'est ni ne sera épargné par cette frénésie des constructions. ■



Le quartier de l'Etang entre citernes, autoroute et quartier des Avanchets avec, à côté, les jardins familiaux et leur ourlet de villas



Le quartier des Cherpines à Plan-les-Ouates

www.gswindows.ch 022/796 99 64

Votre projet, notre fenêtre... confort de vie et économie

GS WINDOWS SA

Fenêtres Portes Vitrages

GENÈVE VAUD FRIBOURG



Au jardin

Les vivaces ont le vent en poupe



Viviane Scaramiglia
Journaliste

Les jardins naturalistes allient la beauté sauvage de vivaces solides et fleuries à la tendance actuelle de laisser vivre le jardin, havre de paix pour toute une petite faune, particulièrement les insectes. Misons sur ces plantes indigènes qui repoussent chaque année sans soins particuliers et favorisent la biodiversité.

Ce type de jardin qui laisse vivre la nature travaille aussi avec elle. En effet, il ne nécessite que peu d'entretien après la plantation, car on s'efforce de n'y installer que des plantes indigènes, résistantes, adaptées au sol et au climat. « Les vivaces sont des plantes pérennes dont les organes souter-



Tel un tableau ! Culture de vivaces pour les rocailles.

rains résistent à l'hiver et servent de réserve pour les nouvelles pousses au printemps suivants », explique Lucie Wertz, la spécialiste en horticulture de Roussillon Fleurs à Meyrin. Verveine hastée appréciée par une foule d'insectes et de papillons, marguerite, sauge des prés, asters comme une pluie d'étoiles, hysope, aconit napel

dont rien ou presque n'égale l'intensité de son bleu, echium vulgare et acanthus particulièrement mellifères... Mais encore des plantes aromatiques, toutes sortes de fougères et des graminées à foison, comme l'amourette d'une légèreté incroyable offrant ses grelots gracieux. N'attendant que d'être mises en terre dans les jardins genevois et au-delà, plus de 800 variétés différentes s'épanouissent dans cette charmante structure convertie à l'horticulture biologique (labels Le Bourgeon et Genève Région-Terre d'Avenir). Afin de répondre aux demandes des amateurs, l'offre s'enrichit continuellement de nouvelles variétés, dûment testées, sélectionnées et soignées pour garantir le meilleur.

Associée depuis trois ans à Rémy Abbt, adonné aux plantes annuelles et aux plantons potagers, cette dynamique jeune femme développe avec amour le secteur des vivaces. « Un domaine qui est

appelé à se développer », indique l'experte. Il y a le côté magique de cette palette colorée que ces plantes nous offrent en abondance. La promotion de la biodiversité, la prise de conscience de l'interaction entre l'homme et la nature et l'aspect écologique comptent aussi de plus en plus dans cette tendance. « Les annuelles cultivées dans notre contrée nécessitent une consommation d'énergie pour le chauffage d'hiver. Au jardin, elles sont le plus souvent arrachées aux premières gelées. A contrario, les vivaces ont une longue durée de vie et offrent des fleurs année après année, limitant l'entretien et le coût du jardin. Elles ne craignent pas le froid et nécessitent très peu d'arrosage durant la canicule. » Le courant qui a le vent en poupe fait du reste écho à l'engouement pour les prairies fleuries et s'inscrit même dans une nouvelle approche de nos potagers, jusqu'ici tenus rigoureusement dés herbés et propres, qui désormais laissent la vie se recréer.



**TOP SERVICE
MACHINES JARDINS
& CONCIERGERIES
TOUTES MARQUES**



Chalut
Green Service

JUSSY 022 759 91 91
MIES 022 755 60 22
ACLENS 021 731 29 91
www.chalut-greenservice.ch



L'orpin d'automne colore l'arrière-saison au jardin



Tricyrtis macropoda, un régal pour les yeux

La bonne plante au bon endroit

Lucie Wertz se déplace volontiers à domicile pour visiter les jardins et conseiller à bon escient sur le choix et les bonnes utilisations des vivaces. Qu'il s'agisse d'un jardin, d'une rocaille, d'un étang, la longévité dépend aussi des conditions de culture. Sa devise : « Planter la bonne plante au bon endroit, en fonction du soleil ou de l'ombre, du terrain sec, frais ou humide. En fonction de la qualité du sol, il s'agira peut-être de l'amender. » Autour d'une

piscine, on évitera certaines espèces mellifères qui attirent les guêpes et les abeilles, par exemple. Les plantes aquatiques font par contre le bonheur des étangs. La vanille d'eau, avec ses airs d'orchidée, fleurit tout l'été et ne se plaint pas de l'ombre. De culture facile, le nénuphar aime quant à lui le soleil. Et jaune comme lui, le caltha palustre, le nuphar lutea ou encore l'iris des marais. Il y a aussi la massette, aux épis veloutés, à choisir dans sa version « minima » pour éviter qu'elle envahisse tout l'étang. Aux alentours, la

prêle des eaux, graphique et haute en tige, permet de réaliser de beaux contrastes. Les choix sont vastes. Y compris pour les sous-bois ou les massifs vivaces à structurer autour de la maison.

« Chaque année, de nouvelles plantes indigènes viennent enrichir notre large assortiment. Nous multiplions nous-mêmes 60% des vivaces que nous avons en production, par semis, boutures ou division grâce au pied mère, et 40% proviennent d'achat de jeunes plants », tient à

préciser l'horticultrice. Sans comparaison donc avec des plantes, certes indigènes, mais dont les plants sont importés d'Europe, généralement de Hollande. « Si l'on compte les coûts énergétiques du transport, ce n'est pas vraiment écologique. »

Les vivaces au balcon

Qui ne rêve pas, surtout après la pandémie, de faire de son balcon un véritable coin de jardin suspendu ? Tout le monde ne possède





pas un terrain, mais un balcon peut aussi donner un coup de pouce à la nature. Mélangées aux fleurs saisonnières, les fleurs et feuilles vivaces apportent une touche rustique très appréciée. Elles s'installent en pot, bac ou jardinière. Qu'elles soient avides de soleil ou d'ombre, à port retombant ou érigées, la liste de plantes qui s'accommodent aux balcons et aux terrasses est longue et se décline au gré des envies et des compositions. Les graminées (miscanthus, carex) produisent un effet spectaculaire ; il en va de même des fougères et des hostas, plantes idéales pour une exposition ombragée. La lavande, les sédums, les sauges et le romarin sont toutes des plantes de balcon qui aiment jouir d'un soleil intense. Une terrasse permettra d'installer quelques arbustes à feuillage persistant qui animeront l'espace extérieur en toutes saisons. L'experte de Roussillon Fleurs est là pour guider les désirs de potées colorées, durables et faciles à entretenir. ■

Roussillon Fleurs
Chemin des Ceps 70
1217 Meyrin
022 782 90 12
www.leroussillon.ch

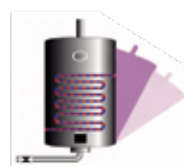


© Roussillon Fleurs



© Roussillon Fleurs

Lucie Wertz, Roussillon Fleurs



AMBROSIO S.A.

POMPES À CHALEUR - PANNEAUX SOLAIRES
THERMIQUES ET PHOTOVOLTAÏQUES
INSTALLATIONS & ENTRETIEN CHAUFFAGE TOUTES ÉNERGIES
DÉTARTRAGE DE BOUILLEURS
DÉSEMBOUAGE RADIATEURS & CHAUFFAGE AU SOL

2, route de Jussy - 1225 Chêne-Bourg | www.ambrosiosa.ch
Tél : 022 349 85 77 | Fax : 022 349 46 28 | Email : info@ambrosiosa.ch



Votation Ville de Genève uniquement

12 mars 2023

NON au Projet de plan localisé de quartier Bourgogne

Délibération du Conseil municipal de la commune de Genève, du 30 mars 2022 approuvant le projet de plan localisé de quartier N° 30 049 prévoyant la construction de bâtiments de logements et d'activités entre la rue de Bourgogne, la route des Franchises, l'avenue Soret et la rue du Dauphiné, feuille cadastrale 33, section Genève-Petit-Saconnex

Préserver la biodiversité ou densifier ?

En ville de Genève, le nombre d'anciens quartiers villas diminue avec chaque densification. Leurs jardins abritent des trésors de biodiversité, auxquels les grands arbres contribuent largement. Les quelques quartiers anciens qui demeurent deviennent des îlots de verdure perdus au milieu de l'océan de béton qui surgit partout et les encercle.

Les politiciens et leurs images de synthèse promettent un avenir radieux, la réalité est toute autre. Il faudra des décennies pour retrouver les services écosystémiques rendus aujourd'hui (fraîcheur des grands arbres, puits de carbone des sols végétalisés, filtre de la



© Ville de Genève



© C. Meissner

végétation dense contre la poussière et le bruit, etc.). Les sols mettent des années à se reconstituer, les arbres des décennies pour croître. Entretemps, il faudra apporter de l'eau, des engrais, etc. pour compenser la résilience naturelle des écosystèmes fonctionnels. Incapables de se déplacer au-delà de quelques mètres, la plupart des insectes et invertébrés qui contribuent à la fertilité du sol disparaîtront. Les écureuils ne peuvent vivre sans grands arbres, ils disparaîtront. Les hérissons ont besoins autant des feuilles mortes des grands arbres que des insectes qui décomposent cette matière organique et la transforment en humus, ils disparaîtront.

J'imagine déjà mes collègues politiciens sourire, ils ont l'habitude des rengaines de « Madame Hérisson » et questionnent tout haut la valeur d'une petite boule de piquants face à celle engrangée, tout bas, grâce à la vente de milliers de mètres carrés fraîchement bâtis. Ils me rétorqueront que c'est maintenant qu'il faut loger nos enfants. Je leur répondrai que leur avenir s'assure grâce au tissu vivant de la Terre sans lequel, nos enfants, demain, ne seront et n'auront plus rien.

Quartier de Bourgogne, relais pour la nature en ville

Situés dans le prolongement du parc des Franchises et d'un quar-

tier de villas anciennes, les jardins de la rue de Bourgogne révèlent une biodiversité qui trouve là le calme qu'elle n'a plus dans l'espace vert public. Ce dernier répond aux besoins légitimes de la population humaine urbaine mais ces besoins se sont, avec le temps et la densification alentour, multipliés : l'espace de promenade et de repos s'est transformé, ici en buvette avec son lot de cannettes et autres emballages à usage unique, là en terrain de volley-ball, et partout en espace de jogging ou de rencontres en toutes sortes et à toute heure sans oublier les chiens aux déplacements erratiques loin des allées. A ces activités de loisirs s'ajoutent le ramas-





LA PLUME EST À VOUS



En rouge, le périmètre du Plan Localisé du Quartier de Bourgogne sur lequel la population de la Ville de Genève est appelée à se prononcer le 12 mars 2023.

sage des déchets et l'entretien tout au long de l'année des pelouses, des haies, des arbres, des massifs. Au milieu de ce vacarme, la faune sauvage en quête d'endroits pour se

reposer ou se reproduire, se retrouve constamment dérangée. Quant à la flore, l'abandon des herbicides ne suffit pas pour que les pelouses s'ornent d'espèces exigeantes telles



© Google maps

les violettes, les cyclamens, les crocus, sans parler des précieuses orchidées qui n'apparaîtront qu'au bout de plusieurs décennies pour autant qu'un stock grainier persiste sous terre. Heureusement, il reste les jardins privatifs des villas anciennes pour offrir un havre bienvenu à cette biodiversité mais pour combien de temps encore. Nos autorités

se plaisent à rappeler que pour préserver la biodiversité, chaque mètre carré compte ... elles oublient de rajouter « sauf quand elles veulent densifier ». ■

Christina Meissner, membre du comité de l'association Pic-Vert, responsable du centre SOS hérissons et députée au Grand Conseil

Le contenu de cette page n'engage pas la rédaction du Pic-Vert.

NEO FLAM
MAZOUT

**FAITES LE PLEIN D'ÉNERGIE
DEPUIS VOTRE CANAPÉ !**

Commandez votre mazout en quelques
clics sur shop.varoenergy.ch !

0800 63 63 52

COLOURING ENERGY

VARO

R. MAZZOLI S.A.
© 1966

Staff - Moulage - Décoration - Plafonds suspendus
Cloisons légères - Cloisons mobiles

Chemin de la Mousse, 135 / CH-1226 Thônex GE
Tél. +41 (0)22 348 39 64 - Fax +41 (0)22 349 21 02

www.mazzoli.ch

De l'air ! J'étouffe

A l'heure du changement climatique et de la transition énergétique, le monde politique peut-il en toute légalité étouffer sa population ? Le bâillon s'appelle densification et on le serre bien fort sur la gueule des citoyens et des citadins de sorte qu'ils ne puissent plus ni l'ouvrir, ni respirer, faute d'air. Combien de quartiers autrefois riants sont-ils devenus oppressants depuis l'adoption en 2013 du Plan Directeur 2030 ! Les buildings au raz du trottoir ont sacrifié pelouses et arbres et parfois des forêts entières comme aux Allières. Les surélévations ont jeté dans l'ombre et rendues inhospitalières des rues autrefois passantes, devenues étroits corridors. Des quidam prisonniers des îlots d'asphalte guettent grâce à leur smartphone et à la 5G l'arrivée du bus salvateur qui va les emmener jusqu'au prochain refuge de bitume et son abribus. Est-ce cela qu'il est souhaitable de généraliser à Genève, une ville rébarbative ?

Le discours officiel vante le PLQ 30049 comme un beau quartier urbain à venir et son parc, en vérité une étroite bande colorée en vert sur le projet, où pousseront, nous assure-t-on, de grands arbres à l'ombre des immeubles de six étages. Comment porter crédit à ces hypothétiques scénarios d'un futur meilleur ? Comment de même répondre au discrédit jeté sur l'existant ? Qu'y a-t-il donc à sauver dans l'actuel quartier de

Bourgogne, un quartier de maisonnettes et de jardinets où les apôtres de la densification et du Grand Genève ne voient que quantité et qualité négligeables ? Ceux-là, dont le cerveau est lessivé par les aficionados d'Holcim et les injonctions normatives, ont oublié l'essentiel qui est l'importance de l'espace vide dans l'articulation urbaine, ce vide dans lequel s'égaient les oiseaux, bourdonnent les insectes et s'envole notre imaginaire. Ce quartier de Bourgogne, tel qu'il se présente aujourd'hui, un peu décati, un peu en sursis, est un concentré de vivant à l'état pur, avec son je ne sais quoi d'aléatoire, de désobéissant, de hors normes et de non castré. Une vie humble qui rassemble l'humanité et les animaux des vieux jardins, ainsi que leurs plantes, tout un foisonnement fichtrement vivant de choses et d'êtres simples qu'éradiqueront sans discernement les m³ de béton du PLQ 30049 et leurs immeubles à redents.

Sachons dire NON au PLQ Bourgogne, comme nous avons dit NON au PLQ Jean-Jaques Rigaud en 2018, NON au déclassement du Petit-Saconnex en 2019, au déclassement du Pré du Stand au Grand-Saconnex en 2019, aux deux déclassements de Cointrin Est et Ouest en 2020, etc. et pour les mêmes raisons ! Pour remettre en question une très questionable zone de développement, décidée au milieu des Trente Glorieuses lesquelles misaient tout



sur la modernité et le soi-disant progrès. Pour défendre, au-delà d'une vision désuète et rétrécie du patrimoine propagée par une très discutable direction du même nom, l'honneur urbain d'une ville qui puisse se projeter dans le troisième millénaire sans tomber systématiquement dans le piège tendu des grands travaux d'un autre âge. L'urbanisme du bouchage des trous ou des « dents creuses », dopé par le monde de la finance, n'est en aucun cas une solution d'avenir, pas plus que ne l'est la ville com-

pacte ou ces vues de l'esprit que sont la « ville des 15 minutes » ou « des 2 kilomètres ». Il faut se battre jusqu'au dernier souffle pour que survivent en ville et sur l'entier de l'exigu territoire cantonal des poches de maisonnettes et leurs jardins qui sont notre Ventolin et surtout celui des générations futures. ■

Leïla el-Wakil, Pr Dr en histoire de l'architecture,
Secrétaire de l'association SOS Patrimoine CEG



Vernier face à l'aménagement du territoire: Vert 0: Béton 1

L'aménagement du territoire est une tâche complexe, ce d'autant qu'il s'agit de gérer un canton aussi petit et peuplé que Genève.

Il est nécessaire de gérer la croissance démographique et économique, qui implique un besoin constant de terrain à bâtir tant pour l'industrie que pour le logement; de préserver la santé de la population; de sauvegarder la zone agricole indispensable au peu de souveraineté alimentaire qu'il nous reste et de maintenir la biodiversité, tout cela dans un territoire exigu.

A l'évidence, les communes ne paient pas toutes le même tribut au développement. L'écart se creuse de plus en plus entre les espaces préservés et les zones sous-pression, écrasées par de nombreuses et pesantes nuisances.

La majeure partie du territoire de la rive droite est fortement impactée par l'aéroport. Il est évident que ce dernier est indispensable à notre économie, il est impensable de se priver de cet outil qui aide à faire de Genève ce qu'elle est. Mais il est aussi évident que son développement doit être maîtrisé afin que son activité apporte davantage de bénéfices à la population que de contraintes.

Tout ceci est une affaire d'équilibre, or il semble que la volonté de croissance, à tout prix, a fait perdre de vue cette notion. On nous parle développement durable, de circuit court, de voie verte et de mobilité



Site de Crotte-au-Loup prévu pour l'implantation d'un nombre de terrains de football considérable

douce, de biodiversité, d'économie des ressources et de sortie des énergies fossiles, de bien-être de la population dans de beaux nouveaux écoquartiers...

Comment se fait-il alors que certaines communes absorbent davantage de préjudices que d'autres ?

Comment se fait-il que certaines parties de notre canton soient victimes d'un acharnement systématique et qu'on leur impose des projets porteurs de toutes sortes de

nuisances alors qu'elles sont déjà fortement impactées ?

Nous arrivons aux limites de ce que notre canton peut accepter. Nous ne pouvons pas continuer cette croissance débridée tout en, so-disant, vouloir préserver la nature ou ne pas sacrifier des terrains propices à la culture. Les terres agricoles sont un bien rare qui, dans les circonstances actuelles, doivent être sauvegardées plutôt que d'être plastifiées au profit de projets hors de prix et dépassés tels

ces trop nombreux terrains de foot à Crotte-au-Loup en lieu et place d'une prairie fertile et cultivée.

Pour atteindre le bien-être collectif que l'on tente de nous vendre et pour éviter que cela ne reste que de belles promesses électorales, il nous faut revenir les pieds sur terre, stopper cette fuite en avant désespérée et s'engager résolument vers une économie maîtrisée. ■

Association Crotte-au-Loup - Vernier

Le quartier de Cointrin à nouveau menacé

La séance d'information publique du 11 janvier 2023 à l'aula de l'école des Boudines a présenté la zone 5 de Cointrin Est et Ouest comme sujette à une future modification de zone MZ et ceci à la différence des autres zones villas de la commune! 28 associations s'opposent fermement à ces projets de MZ (MZ Cointrin-Est et MZ Cointrin-Ouest) qui mettraient en péril la santé des actuels et futurs habitants, péjoreraient la qualité de vie dans ce secteur et seraient un véritable déni de démocratie.

En effet, est-il nécessaire de rappeler que le référendum du 9 février 2020 s'opposant aux MZ de Cointrin a obtenu 56% des voix à l'échelle du canton, résultat remarquable, et 65% de la population de la Commune de Meyrin.

La Commune et le Canton répondent que le Plan Directeur cantonal prévoit déjà une densification à ces endroits et que partant, le Plan directeur communal doit se conformer à ces objectifs dans sa planification.

Or, le Plan directeur cantonal est en train d'être révisé et dès lors, la votation populaire doit être prise en compte pour revenir sur ce principe de densification et laisser en zone villas les périmètres visés par la votation. Par voie de conséquence, le Plan directeur communal doit être également adapté pour respecter cette votation... A défaut, cela voudrait dire que peu importe ce que le peuple souhaite, le Canton choisit seul les critères de densification, ce qui n'est pas acceptable dans une démocratie!



Extrait de la présentation faite lors de la séance publique consacrée à la mise à jour du plan directeur communal de Meyrin. Le périmètre voué au développement par MZ (modification de zone) est souligné par un traitillé bleu clair.

Pic-Vert Assprop Genève soutient pleinement les associations partenaires de Cointrin et a adressé un

courrier aux autorités cantonale et communale pour faire valoir ce qui précède. ■





Par recommandé

Mairie de Meyrin
Rue des Boudines 2
1217 Meyrin

A l'attention du
Conseil administratif

Genève, le 9 février 2023

**Concerne : Consultation publique relative à la mise à jour partielle du
PDCom de la Ville de Meyrin**

Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs les Conseillers administratifs,

Comme vous le savez sans doute, Pic-Vert Assprop.ge est une association qui a été créée il y a plus de trente années et qui compte près de 3'000 membres. Elle défend les intérêts de propriétaires individuels de biens immobiliers situés dans le canton de Genève, en encourageant une qualité de vie durable s'inscrivant dans une croissance raisonnée et un bâti qui respecte l'environnement et la mixité sociale.

Dans le cadre de la révision du PDCom de la Ville de Meyrin, un certain nombre de nos membres habitant Meyrin nous ont contactés.

En substance, ils nous ont expliqué que lors d'une séance d'information publique qui s'est déroulée le mercredi 11 janvier 2023 à l'aula de l'Ecole des Boudines, une présentation a été faite par un urbaniste, du nom de Monsieur Opolka lors de laquelle il a été expliqué qu'un certain nombre de quartiers actuellement situés en zone 5 (villas) seraient voués à des modifications de zone selon la planification communale.

Or, certains de ces quartiers se trouvent dans deux périmètres spécifiques de Cointrin (Est et Ouest) qui ont fait l'objet d'une votation populaire cantonale lors de

Pic-Vert Assprop Genève - Association pour la propriété individuelle et pour un habitat durable

Place des Philosophes 8, 1205 Genève <http://geneve.assprop.ch> T. 022 810 33 20 Email : administration@assprop.ch

laquelle le corps électoral a clairement refusé une modification de zone, avec 56% de voix des genevois et plus particulièrement 65% de voix des meyrinois contre.

Dès lors, le corps électoral a déjà très clairement exprimé sa position au sujet de ces deux périmètres spécifiques en exigeant qu'ils soient maintenus en zone 5 (villas).

Aller à l'encontre de cette votation populaire porterait donc une grave atteinte à la souveraineté du corps électoral, laquelle est clairement inscrite à l'article 2 al.1 de la constitution genevoise. Nous ajoutons que la participation de la population est également invoquée de manière très claire à l'article 134 de ladite constitution qui prévoit expressément que les communes doivent encourager la population à participer à l'élaboration de la planification territoriale.

Le non-respect de cette souveraineté porterait aussi une atteinte directe au principe de démocratie directe qui constitue le fondement de nos institutions.

Il sied par ailleurs de rappeler que l'exercice des droits populaires en matière d'aménagement du territoire est largement reconnu, que ce soit par la doctrine ou la jurisprudence du Tribunal fédéral.

A titre d'exemple, le Tribunal fédéral vient de rendre une décision dans laquelle il a validé la compétence du corps électoral en matière d'aménagement du territoire, donnant ainsi son aval pour un urbanisme plus démocratique à Genève. Je vous renvoie à cet arrêt (1C_638/2021).

En d'autres termes, la non prise en compte de la votation clairement exprimée par le corps électoral violerait non seulement la constitution genevoise, mais également la jurisprudence du Tribunal fédéral et surtout la confiance du corps électoral de la Ville de Meyrin en vous élisant à vos fonctions.

Sur la base de ce qui précède, notre association vous demande de revoir votre projet de modification du PDCom pour prévoir le maintien des périmètres de Cointrin Est et Ouest en zone 5, conformément à la volonté clairement exprimée par votation populaire.

L'argument consistant à dire que la Ville de Meyrin doit se conformer au Plan directeur cantonal ne résisterait pas à l'analyse.

En effet, dans la mesure où la votation précitée a été organisée au niveau cantonal, il va de soi que le canton doit aussi, à la lumière des mêmes principes mentionnés ci-dessus, adapter le Plan directeur cantonal en conséquence. D'ailleurs, vous n'êtes certainement pas sans savoir que ledit PDCant est justement en cours de révision.

Pour votre information, vous trouverez, ci-joint, un tirage de la correspondance que nous adressons en parallèle au Conseiller d'Etat, Monsieur Antonio Hodgers à ce sujet.

Pic-Vert Assprop Genève - Association pour la propriété individuelle et pour un habitat durable

Place des Philosophes 8, 1205 Genève <http://geneve.assprop.ch> T. 022 810 33 20 Email : administration@assprop.ch



LA PLUME EST À VOUS

A titre subsidiaire, nous relevons que l'article 157 al. 2 de la constitution genevoise prévoit au demeurant que l'Etat doit lutter contre toutes formes de pollution et mettre en œuvre des principes de prévention, l'article 158 précisant qu'il doit ainsi réduire les émissions de gaz à effet de serre.

L'article 160 de ladite constitution ajoute que pour ce faire, il doit protéger la nature et le paysage.

Ces principes reprennent d'ailleurs ceux invoqués par la Loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage (LPN) et par différentes lois cantonales genevoises, dont la Loi sur la protection des monuments, de la nature et des sites (LPMNS).

Or, en prévoyant une modification de zone des périmètres situés actuellement en zone 5, qui abritent à ce jour une très grande biodiversité, pour y substituer à terme une densification importante, la Ville de Meyrin violerait également ces principes en raison de l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre en valeur absolue qui résulteraient des chantiers, de l'énergie grise des matériaux utilisés, de la suppression d'espaces verts, de la création de nombreux logements et/ou locaux commerciaux et de l'augmentation substantielle des besoins en mobilité.

* * *

Sur la base de ce qui précède, notre association vous demande donc de revoir vos objectifs de planification concernant les périmètres en zone 5 appelés à subir des modifications de zone.

Nous restons naturellement à votre entière disposition pour discuter de ce qui précède et vous prions de croire, Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs les Conseillers administratifs, à l'assurance de notre respectueuse considération.

Pic-Vert Assprop ge

Michel Schmidt
Président

Annexe ment.

Pic-Vert Assprop Genève - Association pour la propriété individuelle et pour un habitat durable

Place des Philosophes 8, 1205 Genève <http://geneve.assprop.ch> T. 022 810 33 20 Email : administration@assprop.ch



COPIE

Par recommandé

Département du territoire
Monsieur le Conseiller d'Etat
Antonio Hodgers
Rue de l'Hôtel-de-Ville 14
1204 Genève

Genève, le 9 février 2023

**Concerne : Prise en compte du résultat des dernières votations populaires
dans le cadre de la révision du Plan directeur cantonal**

Monsieur le Conseiller d'Etat,

Nous souhaitons vous interpeller sur un sujet qui nous paraît fondamental dans le cadre de l'aménagement du territoire de notre canton.

Vous trouverez, ci-joint, un tirage de notre correspondance à la Mairie de la Ville de Meyrin dont le contenu est explicite.

Comme vous pourrez le lire, la Mairie a mis en enquête publique la modification de son Plan directeur communal, dans lequel elle prévoit une modification de zone sur les secteurs de Cointrin Est et Ouest qui pourtant a été refusée très clairement lors de la votation populaire du 9 février 2020.

Nous attirons donc l'attention de la Ville de Meyrin sur le fait que le non-respect de la votation du corps électoral violerait non seulement la constitution genevoise, mais également des dispositions légales et la jurisprudence du Tribunal fédéral.

A notre sens, il est donc fondamental que l'aménagement de notre canton se fasse en conformité avec la volonté clairement exprimée par le corps électoral dans l'exercice de ses droits politiques.

Vous avez toujours exprimé votre respect des décisions populaires en expliquant, notamment à travers les médias, que vous souhaitiez respecter cette volonté dans l'exercice de vos tâches qui vous sont confiées par le même corps électoral.

Pic-Vert Assprop Genève - Association pour la propriété individuelle et pour un habitat durable

Place des Philosophes 8, 1205 Genève <http://geneve.assprop.ch> T. 022 810 33 20 Email : administration@assprop.ch



LA PLUME EST À VOUS

A toutes fins utiles, nous vous saurions donc gré de bien vouloir nous confirmer, par retour de courrier, que vous respecterez cette volonté populaire dans le cadre de la modification en cours du Plan directeur cantonal.

Il sied de rappeler en effet que c'est votre Département qui est en train de rédiger ce projet de révision, avec l'aide de différents services.

Il est donc fondamental, à notre avis, que cette prise en compte des votations populaires se fasse dès à présent par vos services.

Dans le cas spécifique susmentionné, il conviendra donc de prévoir le maintien en zone villas des périmètres de Cointrin Est et Ouest pour respecter cette volonté.

Demeurant volontiers dans l'attente de votre confirmation quant à ce qui précède, nous vous prions de croire, Monsieur le Conseiller d'Etat, à l'assurance de notre respectueuse considération.


Pic Vert Assprop.ge
Michel Schmidt,
Président

Annexe ment.

Pic-Vert Assprop Genève - Association pour la propriété individuelle et pour un habitat durable

Place des Philosophes 8, 1205 Genève <http://geneve.assprop.ch> T. 022 810 33 20 Email : administration@assprop.ch

POLYTEC S.A.

Service d'hygiène et de salubrité



*Plus de 50 ans
d'expérience
à votre service*

DÉSINSECTISATION

Blattes – Cafards – Fourmis – Araignées

DESTRUCTION

Mites – Moucheron, etc.

DÉRATISATION

Nids de guêpes – Frelons, etc.

DÉSINFECTION

Rats – Souris – Mulots, etc.

DÉPIGEONNAGE

Containers – Dévaloirs

DEVIS GRATUITS

Pics, Fils tendus et Filets

23 route des Jeunes
1227 Carouge

Tél. 022 311 03 22

Fax 022 311 04 20

Site : www.polytecsa.ch

E-mail : info@polytecsa.ch

Hommage à Madame Jeanne Blanchet décédée le 9 décembre 2022

Fondatrice de l'ASC¹ il y a 50 ans

De son enfance à sa mort, retracer les chemins de l'existence de près d'un siècle de Madame Blanchet est une gageure tant sa vie fut un ouragan, un tourbillon d'initiatives, de causes à défendre, avec énergie, courage, générosité, culture et passion.

Jeanne Blanchet est née le 28 juin 1930 dans un village de montagne en Corse, à Peri, près d'Ajaccio. Née le même jour que Jean-Jacques Rousseau, ce Genevois qui, à 16 ans, commença son périple en s'arrêtant à l'église de Confignon, où le curé de Pontverre le recommanda à M^{me} de Warens à Annecy. Jean-Jacques Rousseau qui d'ailleurs écrivit un projet de Constitution pour la Corse.

Elle était fière de cet épisode confignonais et a milité pour que soit apposée une plaque commémorative Jean-Jacques Rousseau lors du 150^{ème} anniversaire de la commune de Confignon en 2001. Ce fut l'une des nombreuses plaques qu'elle fit placer, pour ses parents le 12 janvier 2018, à l'école de la rue Damesme, dans le 13^{ème} arrondissement de Paris, pour son mari Maurice et pour son beau-père Alexandre sur le mur de la maison qu'ils habitaient à la route de Soral.

Son père, Jean-Dominique Ferrandi, venu du village voisin, Cuttoli-Corticchiato, village concurrent, un peu adversaire, avait épousé Marie Leccia, la fille du maire de Peri. Un tel mariage entre ces deux villages, c'était déjà un peu inhabituel, un peu Roméo et Juliette. Il était le plus jeune instituteur de Corse. Il fut nommé à Paris où la famille Ferrandi s'installa dans le 13^{ème} arrondissement.



© Thérèse Blanchet

En 1939, Jeanne Blanchet avait 9 ans quand elle sera confrontée avec sa sœur, Lily, à la guerre dans Paris occupée. Certaines de ses camarades de classe qui portaient l'étoile jaune à la fin de l'année scolaire, le 14 juillet 1942, n'étaient plus là à la rentrée scolaire de septembre, victimes - elle l'apprendra plus tard - de la rafle du Vel' d'hiv' orchestrée par la police de Vichy le 16 juillet 1942, pour êtres certains de trouver les enfants à la maison. Son père était entré dans la résistance en 1940, puis dans la clandestinité en 1942. Les réseaux de résistance feront en sorte que sa sœur et elle soient cachées à la campagne, car leur père est recherché. L'appartement familial est fouillé par la police à plusieurs reprises.

Début 1944, ses parents sont intégrés dans le FTPF, les Francs-

Tireurs et Partisans Français. Son père, dans la formation et l'action opérationnelle, et sa mère comme agente de liaison. Juin 44, c'est le débarquement, puis en juillet l'insurrection de Paris à laquelle participe son père, comme Lieutenant d'État-major des FFI.

Il est sur une barricade aux Halles, le 25 août 44, jour de la libération de Paris - jour du fameux discours du général de Gaulle sur «Paris martyrisé, mais Paris libéré» - lorsqu'il est tué lors des combats qui continuaient avec les miliciens du régime de Pétain.

Au décès de son père, Jeanne propose à sa mère de se mettre à travailler pour l'aider, mais sa mère refuse. Elle veut que sa fille passe son bac, ce qu'elle fait, au lycée Fénélon à Paris 6^e, qui était

à l'époque le pendant féminin du lycée Henry IV réservé aux garçons.

A l'été 1950, son bac en poche, face à sa grand-mère qui, au village, l'enjoint de rester à la maison, Jeanne refuse et s'en va seule, rebelle, libre et sportive, à l'aventure, sur les routes de Corse. Une aventure qui la mène dans un beau village de bord de mer, à Cargèse, à 50 km au nord d'Ajaccio, où elle rencontre un couple de suisses venus en Corse sur un voilier depuis Marseille, avec un ami, Maurice Blanchet, artiste, naturaliste, beau, célibataire un peu endurci.

¹ Association pour la Sauvegarde de Confignon et environs (ASC)



LA PLUME EST À VOUS

Elle retourne à Paris, pour devenir, comme son père, institutrice. Elle s'inscrit à l'école normale. A l'époque, c'est presque un couvent. Les élèves ne peuvent pas être mariées, elles sont surveillées et leur courrier est ouvert. Maurice signe ses lettres « Mauricette ».

Son diplôme d'institutrice en poche, elle rejoint Maurice à Genève. Ils se marient en 1952 et s'installent à Carouge. Comme son diplôme n'est pas reconnu en Suisse, elle recommence ses études à l'université de Genève.

Le couple vient vivre chez les parents de Maurice, au 7 route de Soral, à Confignon, chez Alexandre Blanchet et Émilie.

Elle devient remplaçante, puis institutrice titulaire à Confignon et le restera toute sa vie pour plusieurs générations d'élèves.

Ses parents furent de grands résistants, déterminés et courageux, c'est peut-être pour cela que Jeanne Blanchet apprit très tôt le réflexe militant et qu'elle s'engagea pour défendre les causes les plus diverses.

La fête du feuillu

En 1955, Maurice Blanchet lui parle d'une tradition, d'une fête du printemps qui s'était éteinte et elle décide de la faire renaître. Elle mobilise toute l'école, tous les parents, tout le village. Ils viennent construire la bête de mai dans la cour de sa maison, ils préparent et confectionnent les merveilles sur la galerie et dans la cuisine de la maison. Ils défilent dans la commune, chantent, et le tout est couronné par un énorme goûter, avec les fameuses merveilles. Elle fut la présidente de l'association pour le Feuillu de Confignon pendant plus de 60 ans.

L'autoroute

A la fin des années 60, début des années 70, c'est l'époque de la voi-



La fête du Feuillu devant l'école de Confignon

ture triomphante. Dans le canton, certains ont l'idée de construire une autoroute dite de contournement, pour désencombrer Genève en la contournant par la campagne. Pour que ça coûte moins cher, ils pensent qu'il suffira de réaliser une tranchée creusée dans la colline de Confignon. Les voitures? On ne les verra pas et on les entendra à peine.... Bon il est vrai que la future école est prévue pas loin, mais il faut être moderne, être de son temps.

Encouragée par des habitants, Jeanne Blanchet se leva, telle une tempête. Certains vinrent la mettre en garde: « faites attention, vous ne pouvez pas vous opposer ainsi à la commune, aux autorités..., une femme, en plus... » Certaines femmes du village lui diront même qu'elle divise le village, à quoi elle répondra « non, c'est l'autoroute qui divise le village, pas moi ». D'autres, en coulisses, la poussaient: « oui, allez-y, vous êtes connue grâce au Feuillu, vous êtes respectée, vous savez parler ».

C'est ainsi que Jeanne Blanchet créa, en 1971, l'Association pour la Sauvegarde de Confignon (ASC) pour lutter contre l'autoroute de contournement prévue à ciel ouvert. C'est ainsi qu'elle s'est battue, qu'elle entraîna avec elle tous les gens de bonne volonté, qu'elle organisa deux référendums, qu'elle en gagna un et qu'elle les força à mettre leur autoroute dans un tunnel. Cette période dura longtemps, cela coûtait des millions supplémentaires, mais Confignon

a gardé sa colline, et on entend encore le chant des oiseaux. Elle fut présidente de l'ASC jusqu'en 2011, puis présidente d'honneur.

Sauvegarde de l'ancienne école de Confignon

En 1987, l'école est menacée de destruction par un projet de salle communale plus grande afin de répondre à l'augmentation des activités d'une communauté grandissante. Après avoir demandé son



La sauvegarde de l'Aire à travers l'APAA et la renaturation

classement sans succès, elle lance la même année un référendum qu'elle gagnera.

Ces nombreux autres engagements

Et Jeanne Blanchet s'opposa à la centrale nucléaire de Creys-Malville que la France construisait à une quarantaine de km de Genève. Elle s'opposa à la destruction de l'hôtel Métropole. Elle se mobilisa pour aider les enfants des orphelinats roumains, et les petites filles des orphelinats chinois. Elle s'opposa aussi à ce que la fresque de Maurice qui décore l'église de Confignon soit recouverte de ce qui lui était présenté comme un soi-disant « enduis blanc protecteur ». Elle créa d'autres associations dont le Groupement de sauvetage des villages genevois (GASVG).

Sa dernière action militante aura été son combat pour la renaturation de l'Aire. Cette bataille-là, elle l'a menée pour que les enfants de l'école de Confignon puissent continuer à aller au bord de l'Aire, au printemps pour pique-niquer, griller les inévitables cervelas, tout en découvrant et apprenant les fleurs des sous-bois, les scillas bleues, les anémones blanches, les corydales roses, les boutons d'or, pour que les enfants d'aujourd'hui puissent enfin, en plus, tremper leurs pieds dans cette eau qui fut longtemps polluée.

Mais cette bataille-là, elle l'a menée aussi par amour pour son mari Maurice qui, enfant, avait découvert la nature dans ces bois et au bord de cette rivière, avant qu'elle ne soit, comme il l'a écrit plus tard, canalisée, enfermée comme dans un cercueil.

Un soutien sans faille de sa famille

Jeanne Blanchet était aussi le soutien indéfectible de sa famille, elle soulevait des montagnes pour faire rééditer le livre de son mari sur les castors, pour organiser des expositions de peintures des Blanchet,

Alexandre et Maurice, pour informer tout le monde des pièces de théâtre et des films de son fils Jean-Alexandre...et elle était très fière du parcours professionnel de sa fille Thérèse, avocate, au sein du Conseil de l'Union européenne à Bruxelles.

Maurice Blanchet, artiste peintre, écrivain et naturaliste suisse

Pendant ce temps, son mari Maurice réintroduisait les castors en Suisse, d'abord dans la Versoix, puis ailleurs, dans des affluents du Rhône, des chats sauvages, des lynx, et aussi des nénuphars et des tortues cistudes lors de la création du Moulin de vert à Cartigny. Pour l'anecdote, le castor a choisi de revenir s'installer au bord de l'Aire au moment même où nous décidions d'organiser un hommage à Jeanne et Maurice Blanchet.

Maurice Blanchet était aussi chef décorateur au Grand-Théâtre de Genève, où il emmenait ses enfants, dans les coulisses, dans les réserves de costumes, et aux répétitions générales.



Castor peint par Maurice Blanchet dans la salle du Conseil municipal de Confignon

Leur maison et leur jardin à Confignon étaient pleins d'animaux : des chats, un chien, des paons, et même un renard, en plus des castors en transit. Et Maurice était aussi artiste peintre. Il peignait l'Espagne, l'Italie, la Corse, la Provence. En 1950, nous lui devons la fresque qui décore l'église de Confignon. Nous lui devons aussi la décoration du pla-

fond de l'ancienne salle du Conseil Municipal à Confignon.

Hommage à Jeanne et Maurice Blanchet – Un arbre, un banc, un panneau

Même si cela n'est pas courant, l'ASC a voulu rendre un hommage de son vivant à Madame Jeanne



Banc et arbre Blanchet 2022



Blanchet auquel a été associé son mari Maurice. Cet hommage, en mai 2022, a coïncidé avec les 50 ans de l'Association pour la Sauvegarde de Confignon et environs qu'elle a créée en y associant les deux associations APAA et le Feuillu, chères à son cœur. Confignon a eu la chance de compter parmi ses habitants deux personnes qui ont contribué à embellir la vie des Confignonais, à protéger l'environnement et le territoire du village comme au niveau cantonal où le couple fut très actif également. Avec un arbre, un banc, un panneau, Jeanne et Maurice Blanchet se sont installés au bord de l'Aire et à l'école du village de Confignon.

Dernière demeure

Jeanne Blanchet repose désormais auprès de son mari Maurice au cimetière de Confignon.

Texte tiré de l'hommage rendu par sa fille Thérèse lors de la cérémonie en l'église de Confignon, avec son aimable autorisation. ■

Margareth Robert-Tissot –
Présidente Association pour la
Sauvegarde de Confignon (ASC)
<https://www.asconfignon.ch/>

Continuer le combat de Jeanne Blanchet



© ASC

Le village de Confignon

Une citoyenne dont la ténacité, la volonté et l'amour de l'environnement ont permis des actions qui ont protégé la qualité de vie des habitants de Confignon pendant de nombreuses années. Mais parfois l'histoire se répète. Aujourd'hui comme hier, c'est le même combat: couverture de l'autoroute, protection du vallon de l'Aire, des terres agricoles et de la rivière, lutte pour éviter la bétonisation de la plaine de l'Aire contre l'obsession de l'homme: le développement et le bétonnage. Le combat de Jeanne Blanchet, aussi indispensable, aussi magnifique qu'il fut, n'a pas empêché que les mêmes erreurs soient répétées dans notre région. C'est un défi permanent pour la nouvelle équipe de l'ASC que d'essayer d'être à la hauteur de l'héritage qu'elle nous a laissé en continuant à protéger l'environnement et la qualité de vie dans notre région.



Ce témoignage met en lumière un combat de la première heure d'une citoyenne face à la bétonisation du canton. Un combat qui est toujours d'actualité et que mènent toutes les associations du canton aussi, Pic-Vert s'associe à l'ASC pour rendre hommage à Jeanne Blanchet



BOSSON+RAPO SA
Installation de chauffages
Révision de citernes
www.bossonrapo.ch

Bosson+Rapo SA
CH, de la Marbrerie 6
CH - 1227 Carouge
Case Postale 1711
Tél: 022 343 88 91
Fax: 022 343 06 28
Mail: info@bossonrapo.ch

MINERGIE®

**Votre confort,
notre métier**

- Dépannages 24h sur 24h
- Installations et révisions de citernes
- Solaire thermique
- Installations thermiques
- Surveillances de chaufferies
- Bilans énergétiques & Labels minergie
- Pompes à chaleur Géothermie - Aérothermie



www.lemanrisco.com

NOS SERVICES NE SE LIMITENT PAS À VOS LIMITES

ASSURANCES COURTAGE GESTION DE PORTEFEUILLES ENTREPRISES ET PARTICULIERS



Un Pic-Vert à la COMpASE



Christophe Ogi
Architecte HES, ECO-BIO
Membre du comité Pic-Vert
Assprop Genève
Candidat Vert'libéral au Grand
Conseil

Crée le 17 août 2022, la *Commission cantonale de protection contre les Polluants Atmosphériques, Sonores et l'Electro smog* s'est réunie pour la première fois en octobre. Rattachée à l'Office cantonal de l'environnement, elle compte différents représentants de l'État et de la société civile issus des domaines de la santé, de la sécurité, de l'urbanisme, de la mobilité et de l'environnement, entre autres. Les associations de quartiers sont également représentées et c'est à ce titre qu'un délégué Pic-Vert siège parmi les 20 membres qui la composent.

La commission vise à identifier les axes stratégiques d'action de l'État dans les champs d'application énumérés plus haut. Elle peut formuler des propositions mais a aussi un rôle consultatif dans la mise en œuvre des mesures de protection environnementales. En résumé la COMpASE est une commission « contre la pollution ».

5G et électro smog

En octobre, la commission a abordé des questions relatives au cadastre de la téléphonie mobile et des mesures de protection contre le rayonnement non ionisant. Rappelons à ce propos que ces enjeux intéressent particulièrement nos membres. Il s'agit, en effet, de



déterminer et fixer des normes qui permettent une exploitation économique répondant aux nouvelles habitudes de la population tout en préservant la santé des habitants et de la nature par l'usage de nouvelles technologies dont les effets ne sont pas encore tous connus ou reconnus. Ces questions sont complexes et nous y reviendrons périodiquement.

Matériaux de construction

En décembre, c'est la thématique des matériaux de construction sains et écologiques qui a été abordée. Enjeu fondamental pour la construction, à Genève comme ailleurs, il s'agit évidemment d'une question importante pour Pic-Vert qui milite depuis longtemps dans ce sens. Si des entreprises de

construction de la place exerçant par habitude n'y entendent pas grand-chose pour le moment, le virage devra être négocié à plus ou moins brève échéance par tout le monde. En effet, quel est le sens de faire attention à la qualité de l'alimentation et de l'air extérieur si on ne se préoccupe pas des poisons émanant de ses propres murs et meubles que l'on respire tous les jours tels que COV, *Bisphénol A* et *phtalates* que l'on trouve dans les plastiques, revêtements antiadhésifs perfluorés (PFC), retardateurs de flammes polybromés (PBDE), etc. ?

Quel intérêt d'économiser de l'énergie de chauffage si c'est pour en dépenser plus encore par l'utilisation de matériaux peu écologiques comme le béton ou le polys-

tyrène dont la production reste gourmande en énergie grise ?

Avec l'utilisation de matériaux sains, naturels et locaux, les avantages sont nombreux. Au niveau économique, la relocalisation de la production à proximité du canton évite les ruptures d'approvisionnement de la chaîne logistique, permet un contrôle des prix et s'affranchit des fluctuations économiques exagérées, entre autres par une concurrence mondiale féroce. Notre avenir passe en tout cas par des choix politiques cruciaux sur ces sujets si nous voulons préserver une construction de qualité et durable.

CO2 mon amour

Il n'est pas du ressort de la commission de traiter de la question du

dioxyde de carbone (CO2) et c'est aisément compréhensible. Pour rappel, selon la NASA, le CO2 ne contribue que de 3.62% à l'effet de serre. Il n'est même pas considéré comme un polluant et n'a pas d'effet direct sur la santé ou l'environnement. Dans ces conditions, pourquoi a-t-on alors décidé de consacrer tant d'énergie à lutter contre le réchauffement et non de se concentrer sur les **vrais** problèmes?

Les médias et le monde économique en général se focalisent inlassablement et depuis près de 20 ans sur la lutte contre la production de CO2. Cette focalisation quasi monomaniaque permet d'évacuer, ou tout du moins de minimiser, d'autres problèmes environnementaux bien plus urgents et importants.

Ainsi, l'effondrement de la biodiversité, la pollution atmosphérique, la contamination des eaux et l'appauvrissement des sols sont des enjeux qui devraient sembler bien plus alarmants que le seul réchauffement climatique. On est en droit de s'interroger. La réponse est peut-être à chercher dans l'ADN de notre économie capitaliste. Assurément, les principaux problèmes

environnementaux coûtent fatalement de l'argent, limitent les bénéfices et mettent en péril le modèle consumériste. A l'inverse, la mise en place d'un marché d'échange de crédits carbone, de fait un marché de « droits à polluer », est d'un tout autre attrait financier. Factuellement, les actions pour la plupart des entreprises se limitent à mettre en place une taxe « CO2 » que le client final, vous et moi donc, sommes tenus de régler non sans avoir été culpabilisés au passage sur nos habitudes, mauvaises pour la planète...

Il est vrai cependant qu'en général, la courbe du niveau de pollution émise se rapproche de la courbe d'émission de CO2. Dès lors, si on s'appuie sur les chiffres du tableau ci-dessous, une lutte efficace contre le CO2 et la pollution devrait se concentrer en priorité sur les principaux acteurs concernés...

On perçoit alors qu'il appartient davantage au législateur de prendre des mesures pour planifier une stratégie de production d'énergie propre et durable. Il conviendrait ensuite de rationaliser l'industrie et les secteurs économiques en interdisant drastiquement la pol-

lution sous toutes ses formes et le gaspillage, par exemple.

Pour sa part, la construction doit régler sa dette environnementale en concevant des bâtiments auto-

nomes en énergie et en adoptant des matériaux de construction à faible énergie grise, comme on sait déjà le faire. Pour ce qui est de Genève, la suite se joue maintenant au Grand Conseil. ■



Nous sommes là pour vous aider. Faites appel à notre permanence Energie

Le lundi de 16h à 18h

☎ 022 777 16 18

Email : ogi@echo-logique.ch

Web : www.echo-logique.ch

Nouvel Horizon

sarl au capital de 100'000CHF

Entreprise générale



*Poussez vos murs, offrez-vous
une autre dimension*

Le spécialiste pour aménager
vos combles et surélever vos toitures.

Isoler de façon écologique
votre immeuble en bénéficiant
des subventions de la confédération.

Chemin Du Creux 1 - 1233 Bernex

Tél. 022 300 64 22 ou 079 310 04 76

www.nhorizon.ch

mail: at@nhorizon.ch

Émission de CO2 par secteurs pour l'Europe en 2020 (agence internationale de l'énergie /UE)	
37.5%	Production d'énergie
21.43%	Industrie
12.5%	Autres secteurs économiques
8.93%	Bâtiments
8.08%	Automobiles
4.32%	Poids lourds
2.16%	Transport maritime
1.57%	Aviation
1.38%	Bus et minibus
... autres (divers transports avec moins – de 1%)	



Déclaration d'impôts 2022 :

Piqûre de rappel concernant la fiscalité de votre bien immobilier



Frédéric Berney
Trésorier de Pic-Vert
Assprop Genève
et Baptiste Trovato

Une fois n'est pas coutume, lors de ce premier numéro de l'année, nous allons rappeler quelques éléments clés à prendre en considération lorsque vous établirez l'annexe immobilière de votre déclaration d'impôts 2022. Aussi, nous profitons du présent article pour vous donner un bref aperçu sur l'avancement du projet de loi sur les estimations fiscales de certains immeubles (LEFI).

Valeur locative: indexation de la valeur locative

A la suite d'une décision du Conseil d'Etat genevois, la valeur locative des biens occupés par les contribuables genevois est dorénavant indexée annuellement depuis la période fiscale 2018. Cette indexation se fonde sur une méthode qui tient compte de la variation annuelle des loyers des logements non neufs libres, calculée par l'Office cantonal de la statistique. Pour l'année 2022, la valeur locative a été augmentée de 0.75% par rapport à la valeur 2021. Nous soulignons que si vous souhaitez contester votre nouvelle valeur locative, il est possible de reporter la valeur 2021 dans votre déclaration d'impôts 2022. Par la suite, si le fisc genevois tient effectivement



compte de la valeur indexée de 2022, une réclamation pourra être déposée dans les 30 jours suivants la notification de votre décision de taxation 2022 pour contester dite valeur.

Déduction des frais d'entretien et de rénovation

En tant que propriétaire immobilier, vous pouvez choisir de faire valoir la déduction des frais effectifs ou de bénéficier d'une déduction forfaitaire. Cette déduction forfaitaire est calculée sur un certain pourcentage de la valeur locative brute concernant l'impôt fédéral direct ou de la valeur locative après abattement pour ce qui est de l'impôt cantonal et communal genevois. Si le bien est âgé de 10 ans ou moins, la déduction sera de l'ordre de 10% de la valeur locative, respective-

ment de 20% de la valeur locative en cas de détention supérieure à 10 ans.

Si vous optez pour la déduction des frais effectifs, vous devrez être attentif à reporter tous les frais effectifs encourus pour 2022. Pour rappel, les lois fiscales prévoient 2 principales catégories de frais déductibles fiscalement. Il s'agit de i) les dépenses qui ont pour but de maintenir la valeur du bien (remise en état) et ii) les investissements destinés à économiser de l'énergie. Pour la première catégorie, il est parfois difficile de déterminer exactement la nature des travaux et donc de savoir s'ils sont déductibles ou pas. Dans ce cas, il est toujours recommandé d'en discuter avec son conseiller ou alors de consulter la Notice n°1/2022 de l'AFC Genève.

Date de facturation ou date de paiement?

Pour rappel, les factures de frais d'entretien reportées dans votre déclaration d'impôts 2022 doivent être datées de 2022. Ainsi, la date du paiement n'est en principe pas déterminante. Aussi, il est également important de rappeler que les acomptes payés en 2022 relatifs à des travaux effectués en 2023 ne sont généralement pas déductibles en 2022. Par mesure de prudence, et si cela devait être nécessaire, il peut être judicieux de reporter, dans votre déclaration 2022, les acomptes que vous auriez payés pour des travaux qui débuteraient seulement en 2023. Au mieux, ces frais seront déduits de votre revenu imposable 2022. Au pire, la totalité de la facture finale sera déductible en 2023.

Nouvelle ordonnance sur les frais relatifs aux immeubles: petite piqure de rappel

A la suite de l'entrée en vigueur de la nouvelle ordonnance sur la déduction des frais relatifs aux immeubles privés au 1^{er} janvier 2020, les propriétaires immobiliers ont la possibilité de reporter les coûts d'investissement servant à économiser de l'énergie (y compris les frais de démolition), sur les deux périodes fiscales suivantes, si ces dépenses ne peuvent pas être totalement prises en considération sur le plan fiscal pour l'année pendant laquelle ils ont été engagés. En d'autres termes, si le revenu imposable du propriétaire est négatif en raison de travaux d'assainissement énergétiques, ce dernier pourra reporter le montant des travaux non pris en compte sur les deux années suivantes¹.

Projet de Loi sur les estimations fiscales de certains immeubles (LEFI): où en sommes-nous ?

Pour conclure ce premier numéro de l'année 2023, nous tenions à faire un point de situation sur le projet de loi sur les estimations fiscales de certains immeubles (LEFI).

Pour rappel, la valeur fiscale des biens immobiliers genevois correspond en général au prix d'acquisition, déduction faite d'un abattement annuel de 4% (jusqu'à concurrence de 40%). Or, selon la loi fédérale sur l'harmonisation des impôts directs des cantons et communes (LHID), les biens immobiliers doivent être évalués à leur valeur vénale. La pratique genevoise n'étant pas conforme au droit supérieur, le Conseil d'Etat genevois a été amené à préparer un projet de loi.

Ce dernier a été soumis au Grand Conseil mais n'a pas su trouver une majorité parlementaire prête à l'adopter. En revanche, un contre-projet élaboré par des députés a été soumis et accepté par le Grand Conseil le 4 novembre dernier. Insatisfaite de la loi adoptée, la gauche genevoise a aussitôt lancé un référendum. Le nombre de signatures nécessaires ayant été récolté, les Genevoises et Genevois seront donc appelés à voter sur la

LEFI, selon toute vraisemblance, en juin prochain. Nous ne manquerons pas de rédiger un article qui vous exposera plus en détail les principaux changements et impacts fiscaux de la LEFI, lors du prochain numéro du journal. ■

¹ Pour plus de détails, nous vous invitons à (re)lire notre article publié dans le n°132 du mois de mars 2021.



La permanence fiscale de Pic Vert se tient à votre disposition pour répondre à vos questions en matière d'annonce spontanée.

Le mardi de 14h à 16h

☎ 022 787 09 90

Email: fiscal@assprop.ch



Berney Associés

Votre expert en fiscalité immobilière

berneyassociés.com

Audit Comptabilité Corporate finance Expertise & Conseil Fiscalité Payroll



Assemblée Générale 2023 de Pic-Vert Assprop Genève



Nous avons le plaisir de vous convier à notre assemblée générale qui aura lieu le

Mardi 23 mai 2023 de 18h30 à 21h00

Le lieu et l'invité seront communiqués avec l'envoi des cotisations aux membres.

A l'issue du rapport du président et de la présentation de notre invité, du temps sera consacré aux questions.

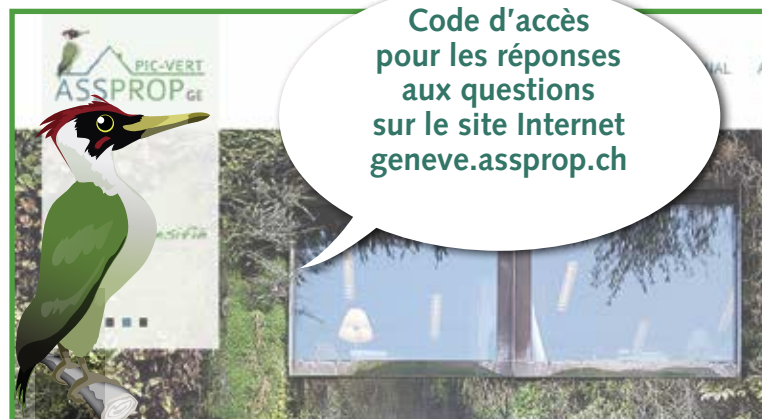
L'entrée à notre assemblée est libre et gratuite. Vous et vos proches êtes cordialement invités à partager un verre de l'amitié en compagnie des membres de notre Comité et des représentants de nos permanences juridique, sécurité, fiscale, etc.



**CHAUFFAGE
ASSISTANCE SA**
DEPUIS 50 ANS À VOTRE SERVICE

Installation, entretien & optimisation de chauffages toutes énergies

T. 022 338 35 25
info@chauffage-assistance.ch
www.chauffage-assistance.ch



Code d'accès
pour les réponses
aux questions
sur le site Internet
geneve.assprop.ch

Personne n'a trouvé où se situaient les immeubles tout neufs construits dans la capitale d'un autre pays. La cabine téléphonique très britannique en a trompé plus d'un. Il s'agissait de Baku et du quartier de la Ville Blanche, nouvellement bâti en lieu et place de la Ville Noire. Quant

à la villa au milieu de ce quartier, la Villa Petrolea, elle a été construite au début du XX^e siècle par les frères Nobel, à l'origine de la prospérité pétrolière que connaît encore aujourd'hui l'Azerbaïdjan.



PIC D'OR ET PIC BÉTON



Les nouveaux quartiers de la Ville Blanche à Baku et le parc réalisé autour de la villa Petrolea



La villa Petrolea



Alfred Nobel



La Ville Noire au début du XX^e siècle



Un numéro vous manque ?
Prenez contact avec notre secrétariat
et nous nous ferons un plaisir
de vous le faire parvenir.

☎ 022 810 33 20

Adhérez à l'Assprop



Formulaire d'adhésion à renvoyer au secrétariat

Assprop.ch - Place des Philosophes 8 - 1205 Genève - CCP 01-29971-8

L'adhésion peut également s'effectuer 'en ligne' www.assprop.ch

Canton sur lequel se trouve le bien immobilier ☐ Genève ☐ Vaud ☐ Autre (spécifiez) _____

Le soussigné demande son adhésion à l'Assprop en tant que ☐ propriétaire ☐ co-propriétaire ☐ locataire

Nom _____ Prénom _____

Profession _____ Nationalité _____

E-mail _____ Année de naissance _____

Rue _____ No _____

No postal _____ Localité _____

No de tél. privé _____ No de tél. prof. _____

L'adresse privée ci-dessus ne correspond pas à celle du bien dont je suis propriétaire ou co-propriétaire.
L'adresse du bien immobilier est la suivante :

Rue _____ No _____

No postal _____ Localité _____

Les statuts de l'Assprop sont disponibles sur le site Internet www.assprop.ch

Finance d'entrée de 20 CHF + cotisation annuelle 100 CHF.

Date _____ Signature _____

Comment avez-vous découvert l'association ? _____

☐ Je souhaite m'abonner à PilierPublic pour être informé des avis d'enquête publique (cf. geneve.assprop.ch/prestations/offres-speciales)